

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (prix min. d'une annonce 1.-)
Mortuaires 12 c. Tardis 30 c. Réclames 30 c., min. 4.50
Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi,
16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50
Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.-), le samedi,
21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Suisse, franco domicile . . . 15.- 7.50 3.75 1.30
Etranger 48.- 24.- 12.- 4.-
Prix suisse p^r plus pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

Une question délicate à trancher

(Correspondance particulière.)

Un créancier peut-il faire séquestrer les biens d'un Etat étranger en Suisse ?

La section de droit public du Tribunal fédéral, qui a eu à examiner récemment deux cas de séquestre de biens étrangers n'était donc liée par aucun texte de loi positif. Aussi a-t-elle rendu son arrêt en s'inspirant uniquement de considérations tirées du droit des gens.

L'Etat étranger dont il s'agissait, dans les deux cas auxquels nous venons de faire allusion, était la République hellénique.

L'une de ces affaires est très simple. La Société des avions Henriot, ayant son siège à Carrière sur Seine, avait vendu des avions à la Grèce en 1925. Afin de se couvrir du montant de la créance résultant de cette livraison, elle demanda un séquestre sur des capitaux que la République hellénique possédait dans deux banques de Zurich. Toutefois, à la requête du gouvernement grec, le tribunal cantonal de Zurich leva le séquestre en question, ce qui a motivé le recours de droit public adressé au Tribunal fédéral par la société française.

L'état de fait de la seconde affaire est un peu plus compliqué. En 1893, la Société des chemins de fer ottomans Salonique-Monastir avait émis un emprunt obligataire de 3 pour cent, remboursable en 97 ans au moyen de tirages annuels. Les conditions d'émission précisait que les coupons et les obligations sorties étaient payables à la caisse de la société, à Constantinople, ou, à l'étranger, auprès de la Deutsche Bank et d'autres banques qui seraient indiquées par la société. En 1894, les titres de cet emprunt furent cotés à la Bourse de Genève, non pas — cela ressort des actes — à la demande de la société ou d'un de ses représentants autorisés, mais sur l'initiative de la Société des agents de change. En 1918, les titres furent rayés de la cote, également d'office.

Il semble que le service de l'emprunt à Genève fut assumé par une banque française, qui s'était chargée d'une tranche de l'emprunt.

En 1915, la Grèce reprit de la société la partie de la ligne de chemin de fer qui se trouvait sur son territoire, ainsi que tout le matériel, et entreprit elle-même l'exploitation. Pour dédommager la société et en vertu de son droit de rachat, le gouvernement grec conclut, en 1925, un contrat avec la société, contrat par lequel cette dernière cédait à la République hellénique tous ses droits sur la partie de la ligne située sur territoire grec; de son côté, la Grèce s'engageait à assurer, en lieu et place de la société, à partir de 1915, le service de paiement de l'emprunt, pour autant que les remboursements n'auraient pas encore été effectués.

Il fut toutefois expressément stipulé que la République hellénique n'aurait à faire les paiements en question qu'à Athènes ou dans les pays et les banques que désignerait le gouvernement grec.

Une association suisse de banquiers et un certain Dr W., tous deux en tant que porteurs d'obligations de la société Salonique-Monastir qui étaient sorties ou dont le tirage n'avait pas été effectué conformément aux conditions de l'emprunt de 1893, avaient aussi fait séquestrer par l'autorité zuricoise compétente des valeurs déposées par la République hellénique auprès du Crédit suisse. La Grèce ouvrit une action en contestation de cas de séquestre, qui fut rejetée par le tribunal cantonal de Zurich. Ensuite de cette décision, la République hellénique adressa au Tribunal fédéral un recours de droit public pour violation d'une règle de droit basée sur le droit des gens et qui doit, dès lors, être considérée comme norme fédérale.

Le tribunal cantonal zuricois, en examinant l'action en contestation de cas de séquestre, s'est placé sur le terrain de l'immunité absolue de l'Etat étranger. S'il a néanmoins décidé que le séquestre prononcé à la demande d'obligataires de la société Salonique-Monastir devait être maintenu, c'est en considération de ce qui suit: Il serait contraire aux règles de la bonne foi unanimement reconnues que les obligations fussent dans une situation plus défavorable du fait que l'Etat grec avait succédé à une compagnie privée, leur débitrice primitive dans les droits et obligations de celles-ci.

La section de droit public du Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité le recours de la société française des avions Henriot, et elle a admis par 4 voix contre 3 celui de la République hellénique. Dans les deux cas, les séquestres sont donc annulés définitivement.

La cour a considéré les créances au sujet desquelles les séquestres avaient été effectués comme des prétentions de droit privé. Conformément à l'attitude adoptée dans l'affaire tranchée par l'arrêt de 1918, elle a été d'avis que l'Etat agissant *jure gestionis* ne peut se soustraire d'une manière absolue à la juridiction suisse et que, d'autre part,

on ne saurait plus mettre en doute la légitimité de séquestres et de mesures d'exécution dès que l'Etat étranger doit être soumis à la juridiction suisse. Deux membres du Tribunal estimaient que le principe de l'immunité relative devait être entendu en ce sens que, dans tous les cas où l'Etat étranger agit *jure gestionis*, les tribunaux suisses sont compétents. Cette manière de voir aurait conduit à l'admission du recours de la société française et au rejet de celui de la République hellénique.

Mais la majorité de la cour ne s'est pas ralliée à cette thèse, vu les conséquences inadmissibles qui en découleraient. Jusqu'ici, aucun Etat étranger n'a restreint d'une telle manière l'immunité de l'Etat. Si la Suisse se prononçait, elle, dans ce sens, les créanciers non couverts des Etats étrangers ne manqueraient pas de s'autoriser d'une telle pratique des tribunaux suisses pour faire procéder à des séquestres sur les biens de leurs débiteurs en Suisse. Il en résulterait que notre pays assumerait pour ainsi dire le rôle d'un office de poursuites internationales, ce qui ne serait guère à souhaiter, au point de vue international, et cela d'autant moins que Bâle a été désigné comme siège de la Banque des réparations.

La majorité s'est ainsi prononcée, en s'inspirant de la tendance actuelle, pour l'immunité relative de l'Etat agissant *jure gestionis*, mais en même temps, contre la compétence absolue et illimitée des tribunaux suisses. Elle a déclaré nécessaire, pour fonder la compétence de ces derniers, non seulement que les créances restées à découvert aient un caractère de droit privé, mais encore qu'elles soient dans un rapport déterminé avec le territoire suisse. Il lui restait ensuite à examiner si, dans les deux cas, ces conditions étaient

remplies, ce qui aurait permis de les assimiler à celui de 1918. (Dans cette dernière affaire, l'Autriche s'était engagée expressément à rembourser en Suisse les bons du Trésor échus.)

En ce qui concernait la société française des avions Henriot, la question devait être d'emblée résolue négativement.

L'affaire de la société Salonique-Monastir, par contre, donna lieu à une discussion serrée. La preuve que la souscription à l'emprunt pouvait se faire en Suisse n'avait pas été apportée. Il ressortait en outre des actes que l'établissement de crédit qui, de 1894 à 1914, avait payé les titres sortis et les coupons, l'avait fait en exécution d'un engagement qu'il avait pris pour lui-même, et non pour le compte de la société Salonique-Monastir, si bien que, en droit, cette dernière n'était pas obligée de payer en Suisse. On pouvait donc se demander seulement s'il y avait lieu de voir un rapport déterminé entre ses obligations et le territoire suisse dans le fait que les titres avaient été cotés et traités à la Bourse de Genève et remboursés en partie à Genève.

La minorité qui s'est prononcée pour le rejet du recours de la République hellénique répondait affirmativement et faisait siens les considérants, reproduits ci-dessus, du tribunal cantonal zuricois, tandis que, pour la majorité de la cour, l'argument déterminant a été le suivant: La relation qui peut exister entre une créance et le territoire suisse n'exclut l'exemption de l'Etat étranger, par rapport à la juridiction suisse, que si cette relation aboutit à un rapport de droit déterminé modifiant le contenu de la créance, par exemple à l'obligation de l'Etat étranger de payer en Suisse. Des faits qui ne résulteraient pas d'une obligation juridique liant le débiteur ne sauraient constituer un critère suffisant pour qu'on puisse trancher une question aussi délicate conformément à des règles juridiques, et non en s'inspirant de pures considérations d'opportunité. La majorité de la cour n'a pas voulu non plus se baser sur de simples arguments d'équité, plus ou moins contrôlés.

Les grands travaux de construction des chemins de fer fédéraux



L'état actuel des travaux de construction de la nouvelle gare Cornavin à Genève. La halle centrale et l'aile gauche seules sont ouvertes au public. Le buffet va être incessamment démoli et tout de suite après commenceront les travaux pour relier l'aile droite à l'aile gauche.

C'est là qu'on ne voudrait pas vivre

Interdiction de préparer quoi que ce soit pour les fêtes de Pâques. Tel est le résumé d'un décret du gouvernement soviétique valable pour toute l'Union. L'Union, c'est la Russie entière. Ainsi, dans cet énorme pays où Pâques est la principale des fêtes religieuses, défense formelle de marquer l'époque, ainsi que la population le faisait depuis des siècles et l'on court risque de vie à ne pas obéir, à preuve le sort de trente-quatre ouvriers boulangers de Dnepropetrovsk en Ukraine. Inculpés d'avoir confectionné pour les fêtes une farine spéciale, quatre d'entre eux ont été fusillés et les autres déportés, car, outre la fermeture immédiate des confiseries et boulangeries faisant les tartes et pains traditionnels, le décret autorise le Guépéou à déporter les contrevenants et même à les mettre à mort.

Il reste entendu, d'ailleurs, que la persécution religieuse ne sévit pas en Russie: la déclaration en a été faite au gouvernement travailliste britannique, qui s'en est contenté.

Mais le gouvernement soviétique aurait plus de mal à nier la pénurie de vivres dont souffre le pays. Il a même dû dépêcher ces jours Kalinine, son président, aux ouvriers de Petrograd, incapables de comprendre pourquoi, après douze années de communisme, ils n'avaient pas de quoi manger à leur faim.

Oh! le Kalinine n'a pas frisé la méningite en cherchant une explication. Pressé de questions par les ouvriers affamés, le président de l'Union soviétique s'est borné à leur dire que les intrigues des capitalistes étrangers étaient la cause de la misère et à leur promettre que bientôt tout irait mieux. Mais, ô revers funeste, au lendemain même de son départ, le soviét de Petrograd annonçait que les rations de viande seraient de nouveau diminuées et que seuls les ouvriers occupés recevront 800 grammes de viande par mois — notions de détail — quel que soit le nombre des membres de leurs familles, tandis que les chômeurs et les autres citoyens ne recevront plus rien.

D'Helsingfors, on signale que cette ordonnance provoqua de graves désordres parmi les 200.000 chômeurs de Petrograd et que les troupes du Guépéou eurent à intervenir.

La famine paraît régner dans le nord surtout, car de là partent en ce moment des milliers d'enfants abandonnés qui, ayant passé l'hiver dans des asiles de l'Etat — et quels asiles! — descen-

dent vers l'Ukraine et le Caucase, où ils vivent en mendiant et, en volant, parfois aussi en assassinant. Le journal «Barkinski Rabotchi» en compte 60.000 dans la région de Bakou; la plupart sont des enfants de paysans déportés. Cinq mille d'entre eux ont déjà été arrêtés pour vol ou meurtre.

Entre temps, le «Daily Herald», toujours sympathique envers la Russie soviétique, annonce un complot ourdi en Angleterre par l'armée blanche russe et dit avoir vu une circulaire invitant les Russes à s'enrôler au service du haut commandement monarchiste russe.

Tenez pour certain que la presse bolchéviste russe va s'empresse de reproduire ces calambredaines pour essayer de diverter l'attention du peuple de ses trop réelles souffrances. Le procédé lui est familier.

Mais quel tableau que la réalité en Russie! Elle ne donnerait pas à Mignon l'envie d'y aller vivre. F. L. S.

ECHOS ET FAITS DIVERS

L'homme qui rit
Un incident singulier s'est produit ces jours derniers au Parlement hongrois.

Pendant qu'un orateur interpellait le gouvernement sur l'attitude des policiers lors d'une récente manifestation, on remarqua dans les tribunes publiques un chef de la police qui paraissait se moquer de l'interpellateur. Ce dernier, indigné d'une telle attitude, souleva un vif incident.

Appelé à venir s'expliquer devant le président de la Chambre, le policier incriminé protesta de son respect pour les institutions parlementaires.

On ne tarda pas à se rendre compte de sa sincérité car on s'aperçut alors que l'expression ironique de sa physionomie était, hélas! permanente et due à des cicatrices causées par des blessures de guerre.

On était en présence d'un nouvel homme qui rit.

Et ce masque fit donner gain de cause au policier!

Une grande demoiselle
Serait-ce la jeune géante rêvée par Baudelaire? Dans un hôpital de province se trouve actuellement en traitement une demoiselle de vingt-huit printemps. On va, paraît-il, lui faire une opération chirurgicale destinée à arrêter sa croissance. Cette demoiselle, qui mesure déjà deux mètres huit, continue à... s'élever.

Conseil général de Neuchâtel

Séance du 15 avril 1930

La gestion et les comptes de 1929

M. Dudan demande au Conseil communal et à la commission de gestion d'examiner si on peut transformer en place de Jeu le petit jardin des Pares.

M. Losey a remarqué dans le rapport de gestion que des demandeurs habitant les localités voisines se sont adressés au tribunal de prud'hommes de la ville qui, en vertu de la législation cantonale, ne peut donner suite à leur requête. L'orateur demande au Conseil communal de faire des démarches auprès des autorités cantonales pour que certaines localités voisines soient comprises dans la juridiction de Neuchâtel.

M. Bourquin estime que l'absence de discussions prouve que les conseillers sont satisfaits de la gestion et se félicitent de voir les comptes boucler par un léger boni.

M. G. Béguin fait cependant quelques réserves et pense que les conseillers n'ont pas eu le temps d'examiner attentivement le rapport de 130 pages.

M. Favarger exprime aussi sa jeunesse surprise de constater le résultat des comptes. La lecture du rapport lui a suggéré quelques réflexions d'ordre général.

Des citoyens prennent à tâche de hâter le développement économique de la ville. On parle de plage, de restaurants, etc. Mais tout cela est d'ordre matériel; il y a d'autres questions.

M. Favarger a eu sous les yeux le rapport du directeur de la bibliothèque au Conseil communal. Et ce rapport conclut en disant que la place manque à la bibliothèque et que l'organisation en souffre; elle ne peut suffire à sa tâche et la réputation de Neuchâtel, ville universitaire, n'y gagne rien, puis-que les étudiants ne trouvent bien souvent pas les ouvrages dont ils ont besoin.

Le Conseil communal a répondu que la question serait l'objet d'une étude approfondie et qu'on s'efforcera de trouver une solution prochaine. L'orateur demande quelle sera cette solution.

On constate un éparpillement des forces. Il y a la bibliothèque universitaire, à côté de la bibliothèque de la ville. Dans un autre domaine, on projette de construire ou d'ouvrir plusieurs tea-rooms. Il y avait près du port un bâtiment à l'usage d'hôtel; il est devenu une maison particulière, et maintenant, à l'autre bout du quai, une maison particulière va devenir un hôtel. M. Favarger demande qu'on groupe les forces pour le développement de la ville et que le Conseil communal examine cette importante question de la bibliothèque avec le soin qu'elle mérite.

Pour répondre à M. Dudan, M. Guinchard, conseiller communal, déclare que les travaux de transformation du jardin des Pares sont à l'étude.

M. Graber, en lisant attentivement le rapport, a découvert des raisons de ne pas encore trop se réjouir de la situation financière de la ville.

M. Graber demande depuis quand la commune possède des valeurs allemandes indiquées dans le rapport financier en monnaie d'après guerre.

M. Reutter, conseiller communal, le rassure en déclarant qu'il n'a acheté aucune valeur allemande, depuis la guerre, qu'il s'agit là d'actions revalorisées, mais acquises depuis longtemps.

M. Perrin, président de la ville, a entendu avec intérêt l'exposé de M. Favarger, concernant la bibliothèque. Il constate cependant que cette question n'est pas de celles qui passionnent l'opinion publique. Pourtant, maintenant que le cap du déficit est doublé, elle pourra être étudiée afin de recevoir une solution.

Ce problème se pose en même temps que l'agrandissement des bâtiments scolaires et des musées. Cet ensemble de transformations exigera des dépenses assez importantes qu'on ne pouvait consentir avant que soit établi l'équilibre financier.

M. Favarger s'étant étonné que l'hôpital des Cadolles joue un peu le rôle d'hôpital cantonal, alors que seule la commune supporte les frais d'exploitation, M. Perrin répond que cela n'est pas tout à fait exact. L'hôpital de la Chaux-de-Fonds, celui de Locle, sont très importants. Au Val-de-Ruz, Landeyeux suffit amplement aux besoins du district. Il y a même l'hôpital de la Béroche. La situation géographique du chef-lieu, qui n'est pas la ville la plus importante du canton, ne peut devenir le siège d'établissements cantonaux trop nombreux.

M. Perrin, pour terminer, constate que cette discussion qui devait porter sur la gestion de 1929 porte surtout sur des projets d'avenir.

M. Humbert a été étonné d'entendre M. Favarger soulever la question de l'hôpital cantonal. Il signale que l'hôpital Pourtalès joue ce rôle depuis sa création.

M. Graber croit qu'on pourrait avoir deux hôpitaux cantonaux: un à Neuchâtel, un à la Chaux-de-Fonds. Il se déclare d'accord avec M. Favarger concernant l'urgence des transformations à la bibliothèque.

M. Perrin, conseiller communal, estime que la ville ne peut pas songer à obtenir une subvention de l'Etat, dont les charges, dans ce domaine, sont déjà très lourdes.

La discussion est close et le rapport renvoyé à la commission.

Il estime que si le prix des logements de cinq chambres est réellement modéré, celui des logements de trois chambres est relativement élevé.

Il ne faut pas favoriser telle ou telle entreprise particulière, mais fixer les règles qui permettront à chaque entreprise de faire ses offres.

M. Aegerter fait également quelques réserves, il demande que M. Manfrini s'engage à confier les travaux exclusivement à des entrepreneurs de la place.

M. P. Wavre estime que, pour le moment, la commune ne doit pas intervenir parce qu'il n'y a pas crise de logement actuellement. Il demande que les autorités communales sachent exactement ce qu'on veut construire et où on veut le construire.

M. Wildhaber accorde à M. Wavre qu'il n'y a pas de crise de logements, mais les immeubles en construction sont destinés aux classes moyennes ou aisées. Il faut venir en aide aux ouvriers. Le prix des loyers paraît trop élevé: l'installation d'une chambre de bain ou du chauffage central est-elle nécessaire?

L'orateur demande que le Conseil communal pousse plus loin l'étude de la question.

M. Favarger pense aussi qu'on ne sait pas très bien où l'on va. D'abord, il faut mettre tous les entrepreneurs sur le même pied. On a un peu l'impression que M. Manfrini est bien en cour auprès du Conseil communal et on doit éviter tout soupçon de favoritisme.

M. Ischer fait remarquer que les loyers de 85 et 95 fr. ne sont pas excessifs et que ces logements seront peut-être occupés par des gens qui laisseront à d'autres moins favorisés du sort, des appartements à loyers plus modestes.

M. Guinchard, conseiller communal, s'élève contre les insinuations selon lesquelles il y aurait quelques favoris. Le Conseil communal n'a fait qu'accueillir une proposition intéressante. Aussi est-il bien décidé à poursuivre les études et à soumettre cette question à une commission. M. Guinchard répond encore à plusieurs objections soulevées.

M. Graber indique quelques-unes des difficultés qui peuvent surgir avec le système proposé et croit quand même qu'on fait du favoritisme, en présentant un projet en faveur d'une personne. Il ne comprend pas l'opinion de M. Wildhaber de supprimer les chambres de bain.

M. Humbert met au point cette ques-

tion. Il explique qu'une chambre de bain ne rend pas les services qu'on en attend. Un lavage fait tous les matins, procure les conditions hygiéniques nécessaires. On ferait donc mieux de supprimer les installations coûteuses des salles de bain et ménager une petite pièce avec écoulement.

M. Billeter appuie cette opinion. Il faut de l'air et du soleil, donc vider les taudis et pour cela construire des logements bon marché.

Le rapport est pris en considération par 25 voix sans opposition et à l'unanimité renvoyé à une commission de 9 membres composée de MM. E. de Montmolin, Induni, J. Béguin, Billeter, Studer, Montandon, Aegerter, Liniger.

Route de la Corniche

Le rapport est pris en considération par 28 voix et renvoyé à la commission du plan d'alignement.

Transactions immobilières

Des ventes de terrain à Maillefer et à Port-Rouland sont ratifiées sans opposition.

M. Graber demande si on ne peut pas consacrer le produit de ces ventes à l'achat de terrains à bâtir et constituer une réserve utilisable pour arrêter la spéculation sur les terrains.

M. Reutter répond que le Conseil communal achète plus de terrains qu'il n'en vend. Le produit des ventes d'immeubles est versé à un compte spécial dont on ne dispose qu'avec l'assentiment du Conseil général.

Neuchâtel-Plage

Considérant que le projet de l'Aden ne donne pas satisfaction à tout le monde, M. Dudan demande le renvoi du rapport à une commission.

M. Haefliger fait remarquer que le prix d'entrée de 50 c. n'est pas trop élevé, étant donné que des abonnements permettraient aux habitants de la ville de jouir des avantages de la plage à des conditions très modestes.

M. Perrin, président du Conseil communal, déclare que la société en formation ne tend à favoriser aucun intérêt privé. Si elle fait quelques bénéfices, elle les emploiera à améliorer les installations, au besoin, à diminuer le prix d'entrée.

M. Graber se demande si on veut une plage populaire ou non et c'est pour cela qu'il demande le renvoi à une commission.

M. Reutter, conseiller communal, donne les raisons pour lesquelles la commune ne juge pas utile d'exploiter elle-même la plage.

Le rapport est pris en considération par 24 voix sans opposition. Il est renvoyé à une commission de 9 membres, formées de MM. Dudan, Graber, G. Béguin, E. de Montmolin, Guinchard, F. Wavre, Humbert, Wildhaber et Rufener.

Revue de la presse

Réponse à trois questions

C'est le titre d'un article de M. Jules Sauerwein dans le *Matin*, sur la conférence navale:

1. Pourquoi la France n'a-t-elle pas fait preuve de plus d'esprit conciliant envers l'Italie?
2. Pourquoi la France et l'Italie ne sont-elles pas arrivées à un accord comme les autres puissances?
3. Pourquoi ne s'est-on pas accordé avec le ministère travailliste sur la question de la sécurité, ce qui aurait eu pour résultat un accord franco-anglais?

Voici comment une personnalité autorisée a répondu:

1. Les conférences navales, comme les conférences de désarmement en général, sont faites pour obtenir une réduction des moyens de défense en leur substituant des garanties internationales, mais en restant toujours sous un régime de proportion judicieuse entre les besoins et les ressources d'une part et les armements d'autre part.
2. Elles ont pour but l'économie et la paix, mais doivent respecter le bon sens et l'équité. Au lieu de poser cette question injuste à la France de savoir pourquoi elle ne s'est pas montrée conciliante avec l'Italie, les journaux anglais feraient mieux de considérer qu'il y a là une situation analogue, toute proportion gardée, à ce qui s'est passé vis-à-vis du Japon.
3. On ne lui a pas accordé la parité et on a eu beaucoup de mal à lui accorder un pourcentage approchant des 70 pour cent pour les programmes des six prochaines années.

L'Angleterre et l'Amérique ne sauraient accuser la France de ne pas s'être montrée conciliante alors qu'elles ont à leur tour lutté contre les méthodes japonaises.

2. On espère sincèrement que la France et l'Italie se mettront un jour d'accord.
3. M. Briand a proposé à M. Macdonald: 1. une clause complétant le pacte de Paris; refusé; 2. un accord méditerranéen où l'Angleterre n'avait aucune responsabilité militaire et pouvait trouver l'occasion d'une réduction sensible de sa flotte; refusé; 3. un accord de garantie mutuelle pour les nations européennes conforme au protocole préconisé par le même Macdonald en 1924; refusé; 4. une interprétation de l'article 16 du Covenant tendant à boucher toutes les fissures de cet instrument diplomatique par où peut passer la guerre et à rendre un conflit armé vraiment impossible. Le ministère de la Ilme Internationale a refusé cette quatrième proposition.

Libre à ses coreligionnaires de par le monde de faire encore l'éloge du pacifisme de M. Macdonald. Si ce débat vient à la tribune de Genève, je doute que le premier ministre britannique y soit à son aise.

nationalisme allaient pouvoir se développer.

Le machinisme a abaissé le prix des produits, les a rendus accessibles à des couches de population de plus en plus profondes et a relevé le niveau de vie moyen des peuples. Or, l'aisance matérielle entraîne toujours la naissance et le développement de besoins moraux. Plus aisés, les peuples ont voulu s'instruire; l'instruction publique obligatoire est la fille du machinisme industriel.

La grande industrie a appelé dans certains centres des masses considérables d'hommes dispersés sur la terre. Il en est résulté une nouvelle force politique, l'instruction a développé la presse, la presse a fait naître la démocratie.

La démocratie est, par essence, nationaliste. Qu'on ne croie pas à un paradoxe; c'est la vérité même. Les peuples qui n'admettent pas d'être gouvernés par des gens qu'ils ne désignent pas eux-mêmes sauraient encore bien moins admettre d'être gouvernés par d'autres peuples. Le droit des peuples est inscrit au centre de la doctrine démocratique.

L'internationalisme a des origines tout à fait analogues. C'est le machinisme qui a imposé à l'industrie le besoin de trouver au dehors, à la fois ses matières premières et ses débouchés. Il en est résulté, entre pays différents, des relations beaucoup plus étroites que par le passé, des liens se sont noués, des besoins sont nés — d'où sont sorties, avec un certain retard, les institutions internationales. Celles-ci répondent aux réalités profondes de la vie moderne, et c'est là ce qui garantit leur durée.

De nos jours, le nationalisme a subi une double évolution. Tout d'abord, il est devenu économique. L'idée de la nationalité des choses est toute récente; les hommes de notre génération l'ont vu naître.

En même temps, quoique sur un autre plan, le nationalisme a pris un caractère religieux. On peut dire sans exagération que la plupart de nos contemporains «adorent» leur patrie, au sens le plus strict du mot. D'une religion, le nationalisme moderne a l'intolérance. Toutes les institutions de l'histoire sont mortes de l'exagération de leurs principes. Les caractères religieux, d'une part, économique, de l'autre, du nationalisme de nos jours ne sont pas des signes de force et d'épanouissement, ce sont déjà des signes d'exagération, c'est-à-dire de décadence.

Compétences

Il y avait un voyageur français dans le rapide Varna-Plevna que le roi Boris de Bulgarie et son frère Cyrille, déguisés, l'un en mécanicien, l'autre en chauffeur, se sont amusés l'autre semaine à conduire.

Les journaux ont raconté le fait, et comment les deux augustes déguisés furent mis à l'amende pour un retard de dix minutes, par le chef de gare, qui faillit s'évanouir en apprenant la qualité de ses subordonnés provisoires.

Mais, quand le Français sut par la presse par quelles mains il avait été conduit, il ne s'évanouit pas, il poussa cette simple exclamation:

— Sapristi! Quand on fait des blagues comme ça, on devrait bien prévenir!

Vous trouverez...

En 3^{me} page: Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.

En 4^{me} page: Feuilleton: Le Robinson de la Red Deer.

En 6^{me} page: Politique et information générale. Le budget français. La révolte hindoue.

En 8^{me} page: Dernières dépêches. — Chronique régionale. Une visite au Comptoir.

LOGEMENTS

A louer à la campagne près du lac, deux logements rem- à neuf, de trois et quatre chambres. — Demander l'adres- se du No 258 au bureau de la Feuille d'avis.

24 juin

À louer rue Matile beau loge- ment moderne de quatre cham- bres, dépendances et jardin. S'a- dresser J. Maibot, Fahys 27. c.o.

Joli logement

de deux chambres, 3me étage, donnant sur la Place Purry, à louer tout de suite. — S'adresser Treille 9, 1er.

petit logement

cuisine, deux chambres, cham- brette, situé Rue de DuPeyrou. S'adresser Faubourg du Lac 17, au magasin.

A louer pour le 24 avril et le 24 juin. DEUX LOGEMENTS de deux chambres et cuisine, rem- à neuf. L. Bolchat, rue des Moulins 17. c.o.

A louer pour Saint-Jean, dans un village de la Côte neuchâ- toise, superbe appartement

spacieux de cinq chambres et toutes dépendances, situé dans propriété particulière. Confort moderne. Jardin. Vue magnifi- que. Etude Pettipierre et Hotz.

Ecluse: A louer pour le 24 juin logement de trois cham- bres, cuisine et dépendances. Etude René Landry, notaire, Seyon 2.

Parcs: A louer pour le 24 juin, logement d'une chambre, cuisine et bûcher. Etude René Landry, notaire, Seyon 2, Neuchâtel c.o.

Qual des Beaux-Arts, à re- mettre bel appartement d'angle de sept ou huit chambres et dé- pendances. Confort moderne. Vue étendue. Etude Pettipierre & Hotz.

Parcs-Vauseyon

Pour tout de suite ou date à convenir, logement de deux chambres, 30 fr. par mois. Gé- rance des Bâtimens, Hôtel com- munal. c.o.

CHAMBRES

CHAMBRE MEUBLÉE rue Poutalès 13, 2me, à dr. c.o. A louer belle chambre indé- pendante non meublée, 3x5 m., à une fenêtre, au centre de la ville. AGENCE MATHYS, NEUCHÂTEL 4, rue du Concert.

Jolie chambre meublée, au so- leil, vue sur le lac, dans quar- tier tranquille. Demander l'adresse du No 918 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée. Ecluse 33, 2me, à droite.

PENSIONS

Pension « Les Ifs » Manjolia 2, Avenue des Alpes, reçoit jeunes filles fréquentant les écoles de la ville. Pension soignée. — Chambres au soleil. Piano. Vie de famille. Grand parc. M. et Mme O. BILL.

On cherche pour garçon de 16 ans. PENSION dans bonne famille de Neuchâ- tel ou environs, dans contrée ensoleillée, au bord du lac. Offres à Mme Imperiali, entre- preneur, Oberwil près Bâren s.A.

Jolie chambre

avec pension. Faubourg de l'Hô- pital 68, rez-de-chaussée. Ancienne directrice de pension prendrait chez elle

quelques fillettes

Leçons de français si l'on désire. Vie de famille assurée. Référé- ces à disposition. Adresser offres écrites à R. K. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre avec pension Chauffage central. — S'adresser Avenue du 1er Mars 14, au 1er. Jolies chambres et bonne pen- sion. — Coulon 4, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour garde-meubles Crêt-Taconnet 17, deux belles chambres contiguës. Grande chambre non meublée, indépendante, conviendrait

pour bureau

Terreaux 7, 2me, à droite. Magasins A remettre dans immeuble en construction au quartier du Stade, de beaux locaux bien éclairés convenant pour tous genres de commerce. Etude Pe- ttipierre et Hotz.

A louer, grands lo- caux, faubourg du Lac. Etude Franen, notaires.

LOCAL

pour société, bureau ou petite industrie. Boine 10. Demandes à louer On cherche à louer pour tout de suite ou date à convenir,

logement

de deux chambres, si possible dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à G. A. 255 au bu- reau de la Feuille d'avis.

Appartement

de trois chambres est cherché par ménage soigné, pour le 24 juin. Si possible: Parcs, Côte ou en ville. Adresser offres écrites, avec prix, à D. 256 au bureau de la Feuille d'avis.

local

si possible avec arrière-magasin, pour commerce d'alimentation. Adresser offres écrites à R. Z. 249 au bureau de la Feuille d'avis.

Demande à louer

Petit ménage modeste cher- che à louer à Penz-Corcelles ou environs, appartement de deux chambres et cuisine. Adres- ser les offres à Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

On cherche à louer maison ou appartement meublés pour les mois d'été, à Saint-Blai- se ou alentours. Box. — Ecrire à D. 137 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

VOLONTAIRE Je cherche pour ma fille de 16 ans qui a suivi deux ans l'école secondaire et une année l'école ménagère une place facile de vo- lontaire dans bonne famille où elle aurait l'occasion de se perfec- tionner dans la langue française. Adresse: W. Ammann, gérant, Gerlafingen.

Jeune fille de 16 ans cherche place dans une honorable famille de la ville, parlant français et alle- mand. Adresse: H. Bulloni, Wy- tenbachstrasse 17, Berne.

On cherche place pour **jeune volontaire** de 16 ans, dans bonne famille de Neuchâtel ou environs. Entrée immédiate. — Pas de gages, mais bons soins et occasion d'apprendre la langue fran- çaise. — Faire offres à Mme H. Baumann-Schweizer, Sissach.

Je cherche place pour jeune fille libérée des écoles, connais- sant déjà bien tous les travaux de ménage, comme

aide dans famille où elle aurait l'oc- casion d'apprendre à fond la lan- gue française. Offres à M. Zysset, instituteur, Riedholz près Soleu- re. 13111 Or

Personne sérieuse dans la quar- tante, connaissant la couture et les travaux d'un ménage,

cherche place dans une famille protestante, ou chez une dame âgée. Vie de fa- mille. Gages selon entente. En- trée à convenir. S'adresser à Mile Eva Choffat, Granges (Soleure).

Jeune fille allemande, cherche place auprès d'enfants

aiderait dans la maison. Vie de famille désirée. Excellente réfé- rence. Mme Paul Reverdin, Van- deuvres, Genève. JH 30985 A

JEUNE FILLE sortant des écoles cherche place dans bonne famille romande pour se perfectionner dans la langue française. Aiderait au ménage, vie de famille désirée. S'adresser à M. Lauper-Sury, Pieterien près Bienna.

Bonne ménagère de confiance et propre cherche du travail. Demander l'adresse du No 259 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 16 ans, cherche place dans bonne famille parlant fran- çais pour apprendre la langue et pour aider la maîtresse de mai- son et où elle aurait, si possible, des leçons. Famille Rusch, Brül- hardt, Breitenried, poste Heiten- ried (Fribourg).

Apprentissages Mme Carbonnier, Marin, cher- che une apprentie

tricoteuse S'adresser par écrit à Marin ou personnellement au Comptoir, corridor 1er étage.

Importante maison du Vigno- ble cherche **apprenti de bureau** ayant suivi l'école secondaire. — Offres écrites sous N. A. 243 au bureau de la Feuille d'avis.

Couture Apprentie est demandée pour tout de suite. Petite rétribution. Mile Marrel, Concert 4.

PLACES On cherche jeune fille de 17 à 18 ans pour aider au ménage. Bons soins et vie de famille. Bonne occasion d'appren- dre la langue allemande. Adres- se: E. Ballif, maître forgeron, Neuveville.

VOLONTAIRE On demande une jeune fille pour aider au ménage et s'occu- per des enfants. Bonne occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille. S'adresser à Mme Berthoud, rue Neuve 30, Bienna.

On cherche pour la saison d'été jeune fille propre et active

pour aider dans le ménage et servir au café. S'adresser à Mme Bardet, Hôtel de Ville, Cudrefin (Vaud).

On cherche dans bonne fami- le de la Suisse allemande,

JEUNE FILLE sérieuse, pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'appren- dre la langue allemande. Adresser offres avec références à Mme Cl. Naef, villa Schönthal, Uzwil (Saint-Gall).

Pour ménage de trois perso- nes, on cherche pour le mois de juin.

personne sérieuse parlant français, sachant cuire et au courant des travaux d'un mé- nage soigné. S'adresser avec réfé- rence, l'après-midi ou le soir, à Mme Alb. Calame, Aivernier 55.

Industriel seul cherche pour tout de suite une bonne ménagère. — Adresser offres écrites à B. 253 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de Zurich (quatre grandes personnes) cherche

jeune fille désirant apprendre les travaux d'un ménage soigné et la langue allemande. S'adresser à Mile Kä- gli, doctoresse en médecine, oculi- ste, Bahnhofstrasse 38, Zurich 1.

Ménage de deux personnes de- mande

bonne à tout faire Demander l'adresse du No 250 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune fille sachant faire cuisine bourgeoise. — Adresser offres écrites sous chiffres C. 257 au bureau de la « Feuille d'avis ».

EMPLAIS DIVERS

On cherche emploi dans un bureau pour jeune fille de la Suisse allemande ayant suivi les écoles supérieures et le gymnase de Saint-Gall et désirant se perfectionner dans la langue française. Préten- tions modestes. — Ecrire sous chiffre V. 4005 Y., à Publicitas S. A., Berne.

Pour nouveauté sensationnelle on cherche voyageurs bien intro- duits auprès des restaurateurs et hôteliers du canton. Affaire inté- ressante. Ecrire sous Z. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite **garçon** de 15-18 ans pour aider aux tra- vaux de campagne. Vie de fa- mille et bonne occasion d'appren- dre la langue allemande. Offres avec gages désirés, à famille G. Schmitter, négociant, Rothrist (Argovie).

Jeune homme de 14 à 17 ans serait engagé comme **emballeur-commissionnaire** aux établissements « Allegro », Neuchâtel.

On demande un **commissionnaire** pour les fêtes de Pâques. S'adres- ser confiserie Gentil, Hôpital 7.

On cherche chez marchand de de détail, **jeune domestique** de campagne sachant bien traire. Gages: de 90 à 100 fr. par mois. Entrée au plus tôt. S'adresser à H. Feuz, Trois-Rods sur Boudry.

Jeune fille (Suisse allemande) de 20 ans, travaillant dans bu- reau, cherche place dans bureau ou ménage. Vie de famille désirée. Offres sous chif- fres W. 1634 G. à Publicitas, St- Gall. JH 2071 St

Menuisier Ouvrier qualifié, connaissant les machines, pourrait entrer tout de suite. Place stable. S'adresser chez Henri-A. Thiébaud & Fils, menuiserie, Corcelles.

Jeune Zurichoise, de 16 ans 1/2, coiffeuse, cherche place de **réassujettie coiffeuse** si possible logée et nourrie à la maison. Adresser offres et condi- tions à l'Oeuvre de placement, Steinhaldenstrasse 66, Zurich 2.

Jeune fille (Suisse allemande) de 20 ans, travaillant dans bu- reau, cherche place dans bureau ou ménage. Vie de famille désirée. Offres sous chif- fres W. 1634 G. à Publicitas, St- Gall. JH 2071 St

Volontaire et apprenti jardiniers robustes et travailleurs pour- rait entrer tout de suite chez M. Albert Beck, Clos de Serrières 7.

On cherche pour jeune hom- me de 15 ans, de famille hono- rable, **place facile** dans bonne famille, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Faire offres à M. Dot- ter, Oetlingerstrasse 150, Bâle.

On cherche pour tout de suite un **JEUNE HOMME** pour aider aux travaux de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Hans Hämmerli-Steiner, Vinelz près Cerlier.

Cartes deuil en tous gen- res à l'imprimerie du journal.

CAMÉO Ce soir et jours suivants. — Dimanche, matinée dès 2 h. **CAMÉO** **Le Chien de Baskerville** d'après le roman si connu de CONAN DOYLE **SHERLOCK HOLMÈS** Et nous voyons ici à nouveau toutes ces étranges figures comme: Stapeton, le paisible chasseur d'insectes; Barrymore, le mystérieux administrateur du château de Baskerville. — Un film sensationnel! Location: Magasin Hug et Cie Au prochain programme: **UN HÉROS MUET**

Dr RICHARD de retour Crêt Taconnet 40 Tél. 6.66 Madame et Monsieur Ch. PIZZERA-SAUER, Mademoiselle SAUSER, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant ces jours de cruelle séparation. Couvet, le 14 avril 1930. Profondément touchés de toutes les marques de sym- pathie qui leur ont été té- moignées pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser, Monsieur Louis LEUBA et ses enfants, re- mercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qu'ils ont éprouvé.

AVIS DIVERS **Chernex sur Montreux** Hôtel Windsor Vue sur le lac et les Alpes. Cul- sine soignée. Devis 8 fr. Garage. Téléphone 1064. JH 35215 L

Pharmacie Georges MARTI, pharmacien, à Cernier, informe le public du Val-de-Ruz qu'il a repris dès ce jour, à son compte personnel la suite des affaires de la pharmacie JEBENS, à Cernier.

PARQUÉS Les Magasins de Nouveautés **ARMOURINS S. A.** NEUCHÂTEL vous offrent les plus grands avantages. Actuellement, exposition générale de toutes les **Nouveautés printanières**

Nos superbes chapeaux pour dames et jeunes filles	25.- à 3.50
Nos ravissants chapeaux pour fillettes	12.- à 2.75
Nos belles robes lainage façons les plus chic	35.- à 9.90
Nos robes élégantes genre mi-couture, façons inédites	65.- à 39.-
Nos robes, modèles réservés haute couture	125.- à 75.-
Nos jolies robes lavables en coton, popeline, etc.	15.- à 4.45
Nos robes pratiques, soie végétale, Bemberg, etc.	49.- à 18.90
Nos robes de soie chic tous genres, modèles superbes	125.- à 39.-
Nos manteaux mi-saison, en draperie fantaisie	39.- à 15.-
Nos manteaux élégants, mi-couture, tissu dernier cri	87.- à 42.-
Nos manteaux genre haute couture, modèles réservés	130.- à 79.-
Superbe assortiment de colifichets: gilets, cols tous genres et coloris	12.50 à 1.75
Fleurs pour le corsage la boutonnière, beau choix	8.90 à -95
Carrés de soie châles, écharpes, dessins haute mode	29.- à 3.90
Sacs de dames les plus jolies nouveautés, pochettes ou porte-trésor cuir, t' genres et nuances	35.- à 4.50

Nos bas de qualités renommées

Bas fil d'Ecosse renforcés, belles teintes	4.75 à 1.95
Bas fil et soie très bonnes qualités, articles courants	4.50 à 2.65
Bas fil et soie qualités supérieures, à pointes et baguettes	8.50 à 4.95
Bas de soie végétale art. d'usage, teintes pratiques	2.50 à 1.45
Bas de soie maille fine, renforcés, à pointe	2.95 à 2.75
Bas de soie Bemberg très recommandés, à pointes	6.75 à 3.45
Bas de soie naturelle, maille 44 fine, avec grisottes et à pointes, la paire	6.90

Toutes les grandes marques au grand complet et aux prix les plus bas: « Kayser », « Tramezza », « Marquise », « L. B. G. », « Guy », « Lys ».

Nos gants nouveaux, élégants, avantageux

Gants pour dames, fil mercerisé, teintes fines	1.65 à 1.35
Gants pour dames, fil milanais avec baguettes fantaisie	2.75 à 1.95
Gants pour dames, imitation daim, tous coloris beige	2.45 à 1.95
Gants pour dames, fil et soie, belles teintes	4.75 à 2.45
Gants p. dames, fil, manchettes rebrodées, toutes nuances	2.75 à 1.45
Gants pour dames, jersey suédé, jolis revers fantaisie	2.95 à 1.75
Gants de peau glacée pour dames, articles superbes	10.75 à 4.50
Gants de peau tannée pour dames, qualité renommée	7.90 à 5.-
Gants anglais peau tannée lavable, pour dames, teintes fines	10.75 à 9.50
Gants jersey coton pour messieurs, articles pratiques	2.45 à 1.65
Gants de peau tannée p. messieurs, qualités durables	10.75 à 5.75
Gants de peau de daim lavables, pour messieurs, avec ou sans piqués, existe en gris, blanc et chamois	14.50 à 7.50

AVIS DIVERS **Chernex sur Montreux** Hôtel Windsor Vue sur le lac et les Alpes. Cul- sine soignée. Devis 8 fr. Garage. Téléphone 1064. JH 35215 L

Pharmacie Georges MARTI, pharmacien, à Cernier, informe le public du Val-de-Ruz qu'il a repris dès ce jour, à son compte personnel la suite des affaires de la pharmacie JEBENS, à Cernier.

Ne partez pas en voyage sans avoir **nouvelles valises!** Prix les plus bas

en fibre vulcanisée	depuis 11.50
en imitation Floride	depuis 8.50
en cuir Salpa	depuis 24.50
petites valises arrondies p. dames	depuis 6.50

Malles de cabine prix extra bon marché 45.- 50.- 59.- 65.- 75.-

Malles-armoires à mains, très confortables, travail soigné, 95.- 75.-

Petites valises p. la ville et à commissions, en toutes teintes 2.95

Valises 40 cm., imitation cuir, deux serrures 5.90

AU SANS RIVAL P. Gonsel-Henrioud S.A. Place Purry - NEUCHÂTEL

LE **SALON de COIFFURE SCHWEIZER** Rue de l'Hôpital 10, 1er étage **a engagé 2 coiffeurs** p^r dames, spécialistes et de première force et garanti la plus grande promptitude et le ser- vice le meilleur. Ondulation permanente - Teinture de cils et sourcils

VILLEGIATURE Hôtels - Pensions - Promenades **La Pension „l'Eglantine“** à Montmolin est ouverte le 15 avril Téléphone 72.70. Mlle Anna Hulliger. Demander prospectus. **Pâques en Gruyère** Venez goûter à la cuisine renommée de **L'HOTEL DE VILLE DE BROC** Truites de rivière Téléphone 7 — Se recommande: F. EGGER.

Administration : rue du Temple-Neuf 1
 Rédaction : rue du Concert 6.
 Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h.
 et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis tardifs et les avis mortuaires
 sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole de dessin professionnel et de modelage
Exposition des travaux des élèves
 19 avril, 16 à 18 h.; 20 avril, 10 à 12 h., 14 à 18 h.
 21 avril, 10 à 12 h., 14 à 18 h.
 La Direction de l'Ecole.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Avis aux électeurs

Il est rappelé aux électeurs que, conformément à l'art. 5 du Règlement de la commune, l'élection du Conseil général des 10 et 11 mai 1930 se fera d'après le système de la représentation proportionnelle.
 Les partis ou groupes qui élaborent une liste sont tenus de la déposer par écrit au bureau du Conseil communal au plus tard lundi 28 avril 1930.
 La déclaration pour le conjointement des listes doit être faite au plus tard lundi 5 mai 1930, à midi, au bureau précité.
 Les listes doivent être établies conformément aux prescriptions des art. 69 et 71 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 23 novembre 1916, révisée le 23 novembre 1921.
 Neuchâtel, le 15 avril 1930.
 Conseil communal.

COMMUNE de AUVERNIER

Mise de bois

Le lundi 21 avril 1930, la Commune d'Auvernier vendra par enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants :
 Forêt des Chaumes (Prépuél)
 156 stères hêtre cartelage et rondins,
 565 fagots.
 Tous ces bois peuvent être chargés sur camion-automobile et se trouvent à proximité de la route cantonale Rochefort-Val-de-Travers.
 Rendez-vous des miseurs à 8 h. 45, à Prépuél.
 Un autocar sera à la disposition des miseurs le lundi 21 avril. — Départ à 8 heures du collège. Prix de la course fr. 1.— aller et retour.
 Auvernier, le 11 avril 1930.
 Conseil communal.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de Monsieur Ch. Moimann de construire une maison d'habitation au Chemin des Mûles.
 Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 23 avril 1930.
 Police des constructions.

COMMUNE de ROCHEFORT

VENTE DE BOIS

Samedi 19 avril, la Commune de Rochefort vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts des Chaumes et de la Cerpi, les bois suivants :
 110 stères hêtre (cartelage et rondins)
 60 stères sapin
 1000 fagots hêtre, de coupe et d'éclaircie
 500 fagots sapin
 7 demi-tas de perches
 2 troncs
 Ces bois sont à port de camion-automobile.
 Rendez-vous des miseurs à 13 heures 1/2 au bas du chemin des Chaumes.
 Rochefort, le 12 avril 1930.
 Conseil communal.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Samedi 19 avril, la Commune de Savagnier vendra par enchères publiques, au comptant, les bois exploités au « Chez Fallet » sur Saint-Imier :
 120 m³ billons et charpentés
 118 stères sapin
 1100 fagots
 Le rendez-vous des miseurs est à 14 heures au bas de la côte « Chez Fallet ». R 342 C
 Savagnier, le 5 avril 1930.
 Conseil communal.

Séjour d'été

A vendre, dans une des plus belles situations au Val-de-Ruz, un beau

CHALET

habitable toute l'année, cinq chambres, cuisine, cave, eau, électricité. Jardin, verger avec nombreux arbres fruitiers en plein rapport. Meublé ou non meublé. Prix et conditions très avantageux. S'adresser à Croix-Fédérale, Dombresson. Tél. 63.

Bôle. Beaux terrains à bâtir aux Draizes. — S'adres. Etude Brauen, notaires.

A vendre au premier amateur sérieux

petite maison

aux Draizes, sur Vauseyon, fr. 11.500.— tout frais compris. Ecrire sous Y. D. 228 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

ORGE de printemps

sélectionnée, 1er choix, à vendre. S'adresser à l'Ecole cantonale d'agriculture, Cernier.
 A la même adresse, 1000 kg. belles pommes de terre « Atlas ».

POISSONS

Morue au sel
 Morue dessalée
 Filets de morue
 Colins — Merlans
 Cabillaud extra
 Filets de cabillaud
 Rollmops — Haddock
 Saumon fumé — Cavalier
 Anguille à la gelée
 Harengs salés, fumés en gelée, en filet, au vin blanc
 Filets d'anchois au sel
 Concombres au sel
 Tortues vivantes

Volailles de Bresse

Poulets de grains
 Poultes à bouillir
 Pigeons — Dindes

Au magasin de comestibles **Seinet fils**
 6, rue des Epancheurs
 Téléphone 71

Laiterie-Grèmerie STEFFEN

rue St-Maurice
 Nouvelle baisse sur notre

Beurre de table

la demi-livre Fr. 1.40

Beurre de table hollandais

en motte, la demi-livre 1.30

Société Coopérative de Consommation

Oeufs frais du pays, 1 fr. 60 la douzaine

Couleurs inoffensives pour teindre les œufs, 15 c. les deux sachets
 Papier Mikado pour colorer les œufs, 10 c. le paquet

NOS BAS



BAS fil et soie, plaqué, article très solide, pied entièrement renforcé, talon pyramide, toutes teintes mode 4.90

BAS soie Bemberg, 42 fin, couture et diminutions, toutes teintes 3.75

BAS de soie Celta, la grande nouveauté de la saison, imitation parfaite de la soie naturelle; se fait avec talon en pointe et très jolie baguette à jour, couture et diminutions, article très solide garanti lavable .. 3.90

BAS de soie Bemberg, 44 fin, qualité splendide, talon pyramide, toutes teintes mode 5.50

BAS de soie lavables, merveilleuse qualité, mailles 48 fin, grisolte, nouveauté, ourlet fantaisie 6.90

Assortiment complet en BAS
KAYSER LYS GUI

Au Louvre

NEUCHÂTEL



WATERMAN
 le Cadeau Idéal de Pâques

Fr. 15.- 25.- 32.50 37.50
 tous les modèles en vente à la

PAPETERIE

Delachaux & Niestlé S. A.

N° 4, rue de l'Hôpital

Oranges Paterno

nouvel arrivage, toujours très juteuses et recommandées

le kilo -80
 le kilo -70

Blondes, bonne qualité le kilo -80
 Abricots secs, de Californie, extra, la livre 1.20
 Pruneaux de Californie, moyens la livre -70
 Raisins Sultans, très avantageux la livre 1.-
 Raisins Royaux la livre 1.80
 Petits pois reverdis, très succulents, boîte un litre 1.40

Grand choix en légumes frais du midi
 Conserves en tous genres, chocolat, etc.

Seyon 28
D. BRAISSANT Tél. 14.66

Offre avantageuse



Costumes 19.50
 popeline reps laine, etc., différentes couleurs, jaquette doublée soie 37.- 29.-

Costumes 49.-
 tissus fantaisie, façons modernes, jaquette doublée soie 65.- 55.-

Costumes pour la communion 45.-
 gabardine et popeline laine, noir et bleu marine, très avantageux 67.50 55.-

JULES BLOCH

Soldes et occasions - NEUCHÂTEL

NOUVEAU GRAMOPHONE PORTATIF COLUMBIA

avec arrêt automatique
Fr. 95.-
 en bleu, gris et rouge

Foetisch S. A.

Rue du Concert
 NEUCHÂTEL

Occasions exceptionnelles

A enlever tout de suite pour cause de non emploi

VOISIN
 Torpédo, 18 HP, quatre places, prix fr. 3000.—

LANCIA
 conduite intérieure, sept places: superbe voiture de grand tourisme. Prix: 4500 francs.

Ces deux voitures sont en parfait état de marche et d'entretien. Prix très avantageux. — Ecrire sous chiffre P. 731 Yv., à Publicitas S. A., Lausanne.

Le matin, dans la journée, le soir,

vous avez goût à prendre quelque chose, mais ni café, ni thé, ni vin, ni bière, ni eau; alors, prenez un

consommé Oxo

à base de jus de viande. — Votre goût sera satisfait, — votre organisme fortifié, — vos nerfs ne seront pas excités, — votre dépense sera insignifiante.

— **ZIMMERMANN S. A.**
 Dégustation au Comptoir, Stand B. 5

A remettre à Neuchâtel, un bon petit

magasin d'épicerie

bien situé au centre de la ville. Bonne clientèle assurée. S'adresser à l'Agence Romande, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre dans propriété du Plan la récolte

d'herbe ou foin

(surface 9000 m² environ). S'adresser à MM. Wavre, notaires, Pâquis Rougemont.

Livres

de 1re et 2me secondaires filles, à vendre. Ecluse 59, 1er. à droite.
 A vendre 8-10.000 kilos de bon

foin et regain

chez A. Hostettler, Rouges-Terres, Saint-Blaise.

Belles pommes de terre

eup to dates, sélectionnées, pour semences; grosses mille fleurs pour la consommation, à vendre au prix du jour. S'adresser à Arthur Fallet, agriculteur, Dombresson.

Ansaldo

torpédo, 10 HP, quatre ou cinq places, à vendre, pour cause de double emploi. Impôt et assurance payés. Parfait état d'entretien. Offres sous JH. 211 Y à Annonces-Suisses S. A., Yverdon.

A vendre

avantageusement et au plus vite un petit potager à gaz, deux fois un samovar en fer forgé. S'adresser rue Jaquet-Droz 9.

Buffets de service

buffets à une porte, tables différentes grandeurs, tabourets, etc.

Divans turcs

chez SCHWANDER, tapissier
 Fausses-Brayes

A vendre d'occasion

un chauffe-bain à gaz, un lavabo avec écoulement. — S'adresser au concierge, 1, Promenade Noire.

KRIEGER

TAILLEUR

4, rue du Concert

POUR PAQUES

couleurs
 pour teindre les œufs - 1re marque
 10 teintes
 3 sachets pour 25 c.
 papier Quedlinor
 à 15 c. l'enveloppe

— **ZIMMERMANN S. A.**

A vendre

un voilier

dérivé en acajou, série 20 m³, occasion unique. — Offres sous chiffre S. 26818 X Publicitas Genève. JH 3096 A

A VENDRE à prix avantageux,

gramophone électrique

marque Lesueur, en noyer poli, joli meuble de saison, conviendrait aussi pour pension ou restaurant. On répond gratuitement à toute demande de renseignements. Pour adresse: E. Montavon, serrurier, Neuchâtel.

PRUNEAUX SANS NOYAUX du Valais

fr. 0.90 la livre

— **ZIMMERMANN S. A.**

A vendre haute d'emploi un

réfrigérant

900 l. à l'heure, bas prix. — S'adresser: Elie Schweizer, Rochefort.

Lits Louis XV

Plusieurs lits Louis XV, complets, bois dur, matelas bon orin. Au magasin de meubles

M^{me} PAUCHARD
 Faubourg du Lac 8. Tél. 1806.
 ACHAT - VENTE - ÉCHANGE



Gants „KISLAV“

marque universellement renommée

pour dames: article splendide, deux boutons, piqué anglais, coloris mode, la paire 12.50

nouvelle forme Saxe la paire 13.90

pour messieurs: un bouton, cousu main, qualité garantie, très élégants, la paire 17.50

Gants pour dames, chamois sans poussière, castor spécial, piqué anglais, deux boutons, très chic, la paire 7.50

Gants pour dames, chamois cousu main, à un bouton, très bel article, la paire 9.50

GRANDS MAGASINS

Au Sans Rival

P. Gonset-Henrioud S. A., Neuchâtel

Machine à coudre

«Singer» forme table, état de neuf, à vendre, bas prix. S'adresser le soir de 17 h. 30 à 19 h., Bossin 4, 4me étage.

A vendre c.o.

magasin de cigares

bien situé
 Demander l'adresse du No 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandes à acheter

Ortèverrie usagée
 bijoux or, argent et platine, pierres précieuses, vieux dentiers
 sont achetés au plus haut prix.
H. VUILLE FILS
 Temple Neuf 16 NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

CLASSES D'AMATEURS — CLASSES DE PROFESSIONNELS

RENTREÉE de PAQUES

mardi 22 avril 1930

Inscriptions nouvelles: le 22 avril et les jours suivants de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h. de l'après-midi
 Les élèves qui entrent à ce moment ne paient que les 3/5 du prix du semestre d'été.
 Renseignements, conseils, conditions par la Direction.



FOIRE SUISSE BALE

26 AVRIL
 6 MAI
 1930

industriels, commerçants, artisans et détaillants! La Foire Suisse vous offre une occasion incomparable de vous renseigner en quelques heures sur les nouveautés. Faites vos achats à la Foire, car vous y trouverez, en très grand choix, des marchandises de qualité supérieure.
 Billets de simple course valables 6 jours pour le retour.
 Cartes d'acheteurs au bureau de la Foire et chez les exposants.

Institut PAPAGENO

pour la correction des défauts de langage

+ Béatement - Zéphyrement - Grassement +

Consultations gratuites de 13 à 15 heures

MADAME J. HOFER-GUYE

Neuchâtel-Vauseyon
 Téléphone 18.93

Tapissier

se recommande pour du travail à la journée ou à faire chez lui. Réparations en tous genres. Se rend n'importe où. — S'adresser à M. GENTIL-DARDEL, Moulins 40, BOUDRY.

Un bon
commence-
ment de
journée



Une journée qui débute bien vous met en bonne humeur. Vous le constaterez par vous-même en vous rasant avec COLGATE. La mousse se forme abondante au premier contact du blaireau; elle atteint le poil à sa racine, l'amollit à souhait et reste onctueuse durant toute l'action du rasoir. Lorsque vous vous êtes rasé avec COLGATE, votre visage est doux, frais et propre jusqu'au coucher.

Chaque bâton de COLGATE vous permet de vous raser avec plaisir 200 fois.

**SAVON A BARBE
COLGATE**

C'est à la
Confiserie Hemmeler

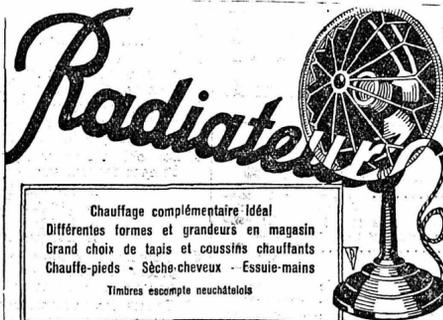
Rue Saint-Maurice 8

que vous trouverez les

Œufs choc-nou

tant appréciés ainsi qu'un grand assortiment de LAPINS ET ŒUFS EN CHOCOLAT, MASSEPAIN ET NOUGAT, fabriqués par la maison. — BONBONS CHOCOLAT SURFINS. — Dernière nouveauté: DISQUES en excellent chocolat.

Tous les jours: Gâteaux de Pâques



KUFFER & C^{ie}
ÉLECTRICITÉ
Rue St. Honoré 5 Neuchâtel

PAQUES ŒUFS du pays TEINTS
en différentes couleurs
Prière de faire les commandes le plus tôt possible

**ŒUFS CHOCOLAT
FONDANTS - NOUGAT**

MAGASIN ERNEST MORTHIER

Au printemps...

Le corps a besoin de se débarrasser des impuretés accumulées durant l'hiver. Grâce à leur propriétés laxatives, nos fruits au jus constituent pour vous une efficace et la plus agréable cure de printemps. Puisez donc dans notre riche assortiment:



	Bouteilles	1/2	1/4
Purée de pommes	-60	1.05	
Pruneaux entiers	-75	1.20	
Mirabelles	1.-	1.65	
Reines-Claude	-95	1.55	
Cerises noires	1.10	1.85	
Cerises rouges	1.15	1.95	

En vente dans tous les bons magasins d'alimentation.

Herb
**Compotes
Benzibourg**

LES CAISSES ENREGISTREUSES
«NATIONAL» ÉPARGNENT.
PLUS QU'ELLES NE COÛTENT!

VISITEZ
**l'Exposition de Caisse
enregistreuses «National»**
COMPTOIR DE NEUCHÂTEL
STAND N° A⁵
GALERIE EST



La Nationale Caisse enregistreuse Zurich,
Weramühlestr. 10.
Agent autorisé: J.-G. GLOUR, 11, rue
de l'Hôpital, Neuchâtel.

APOLLO Cinéma sonore **APOLLO**
Ce soir encore à 20 h. 30 précises
La symphonie nuptiale
Le chef-d'œuvre d'Eric von Stroheim

Des vendredi prochain **SHOW-BOAT** Le grand film musical, chantant et parlant

**PENDANT LA
DURÉE DU COMPTOIR DE NEUCHÂTEL**

DU 12 AU 21 AVRIL 1930

FOIRE DE VOITURES et de CAMIONS D'OCCASION

Véhicules revisés et en parfait ordre
de marche depuis Fr. 500.—
Essais gratuits et sans engagement

GARAGE HIRONDELLE S. A., NEUCHÂTEL
15, rue du Manège. Téléphone 3.53

ATTENTION! Le banc des

Biscuits Pertuiset

ne sera pas sur la place du marché le jeudi 17 avril, mais samedi 19, avec tous mélanges, depuis 1 fr. 15 la livre. Spécialités: PLUM-CAKE, PAIN D'ÉPICES de santé

Se recommande: A. VAUCHER, dépositaire.

MEUBLES ET LITERIE
Les Augsburg-Wyler
Tapisier-décorateur
Poteaux 4 et 7
Travail soigné - Réparations
Téléphone 18.98



IV^{me} Comptoir de Neuchâtel
de l'industrie et du commerce

Un voyage agréable! Une visite intéressante et utile!
VOTRE BUT: la jolie ville de Neuchâtel, son « Comptoir de l'industrie et du commerce » et ses stands de dégustation.

Faites-y vos achats
Goûtez-y ses vins excellents et ses produits renommés

Ouvert du 12 au 21 avril 1930

A. BERNARD
NOUVELLES GALERIES

GRAND CHOIX MAROQUINERIE GRAND CHOIX
Mallettes tous genres et tous prix — Sacs pour dames et fillettes en cuir et imitation
Sacs à marché, dernières nouveautés — Portefeuilles et portemonnaies — Malles, etc.
QUALITÉ — BON MARCHÉ

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
(Tous droits réservés) 20

ANDRÉ BOREL

**Le Robinson
de la Red Deer**

C'est pendant ces splendides semaines d'hiver que j'appris à connaître de près Reading. Très occupé par mes labours, puis par la construction et l'aménagement de ma nouvelle habitation, je n'étais pas allé à Dorothy depuis mon retour des batailles. Mais lui, à deux reprises, était venu passer la journée du dimanche avec moi. Plus tard, informé de mon accident, il était accouru à mon chevet chez Murphy. Enfin, en janvier, il m'avait fait une dernière visite et m'avait demandé avec insistance d'aller bientôt passer quelques jours chez lui.

Le 2 février, par un temps radieux, je sellai Jim et, accompagné de Collie, définitivement remis des suites de son bizarre accident, je fis les quinze milles du trajet de ma concession à celle de Reading.

Arrivé devant la porte, je frappai. Point de réponse. Cependant, un mince filet de fumée s'échappant de la cheminée m'indiquait que mon ami ne devait pas avoir quitté la région. J'en conclus qu'il était sorti et, sachant qu'il ne fermerait jamais sa porte à clef, je résolus de m'installer chez lui en attendant son retour.

J'ouvris la porte. Quel ne fut pas mon étonnement en trouvant Reading profondément endormi dans son lit. Je le réveillai.

— Voyons! Il est bientôt midi... Qu'y a-t-il?... Seriez-vous malade?

Mon ami me regarda, se frotta les yeux des deux mains, me dévisagea une seconde fois, bâilla, s'étira et, joyeusement, me dit:

— Je ne me suis jamais si bien porté. Je dormais, voilà tout. Enchanté de vous revoir chez moi, enfin! Asseyez-vous pendant que je ferai ma toilette et préparerai notre dîner.

— Avez-vous passé la nuit au dehors? Avez-vous assisté à quelque *barn-dance* la nuit dernière?

— Je ne sors guère, le soir, que lorsque mes affaires m'y obligent.

— Qu'avez-vous fait, alors?

— Je me serai couché un peu tard, répondit évasivement mon ami.

J'étais très intrigué. Comment se faisait-il que cet homme fort et vigoureux, dont l'activité et l'énergie étaient proverbiales dans tout le plateau de la Red Deer, fût encore profondément endormi à midi?

Le soir même je devais avoir la clef de l'énigme. Après que nous eûmes passé l'après-midi à chasser la poule de Prairie dans une coulée voisine, puis que nous nous fûmes entretenus jusque fort avant dans la nuit des choses du Far-West et de celles d'Europe avec quelques colons anglais venus à la veillée, quand je fis remarquer à Reading qu'il se résolvait à aller nous coucher, au lieu de répondre, il me dit:

— Aimez-vous la musique?

— Je ne joue d'aucun instrument, mais j'aime sincèrement la musique.

— Soit, reprit Reading, venons au fait. Je possède un piano, un vulgaire piano. Je dis vulgaire, car je tiens le piano pour un instrument presque dépourvu d'âme et j'eusse bien préféré apprendre à jouer du violon. Malheureusement, lorsque, désireux d'occuper les loisirs de ma vie de colon empressé par les interminables blizzards de l'hiver, je songeai à faire un peu de musique, sachant que je ne pourrais compter que sur moi-même, je dus me résoudre à acheter un piano, qui seul permet la production d'harmonies complètes. N'ayant appris à en jouer qu'à trente et un ans, je sollicite votre indulgence. Vous n'aurez pas été sans remarquer que mon habitation se compose de deux pièces. Celle où nous sommes est ma résidence habituelle. L'autre ne s'ouvre que les soirs d'hiver.

Ce disant, mon ami avait poussé la porte de la seconde pièce. C'était une chambrette de douze pieds sur dix à peine, tapissée comme la première de papier gris et dont tout l'ameublement consistait en une armoire à livres, un piano à queue, un tabouret et un fauteuil de cuir.

Mais déjà Reading, m'ayant fait signe de m'asseoir dans le fauteuil, avait fermé la porte et, dans l'obscurité, s'était mis à jouer.

Ce furent d'abord des préludes, des polonaises et des nocturnes de Chopin, dont mon ami me faisait admirer l'originalité et le style expressif. Ensuite vinrent quelques œuvres de Mozart et de Haydn, mélodieuses, limpides, cristallines. Puis il s'attaqua à des fugues de Bach, dont les somptueuses harmonies se pourchassaient comme les feux vibrants d'une gigantesque aurore boréale. Mais c'est lorsqu'il aborda les immortelles sonates de Beethoven que Reading me remua le plus profondément. Je ne savais ce qu'il jouait. Lui-même, paraissant avoir

presque oublié ma présence, laissait tomber de temps à autre de brèves remarques: « Voici celle en ut majeur, l'une des plus riches, des plus exubérantes; — voici maintenant l'andante de l'appassionata, l'un des plus profonds et des plus reposants; — voici la sonate en fa dièse majeur, l'une de celles que le grand musicien aimait le plus; — voici le largo de la septième, l'un des plus mélancoliques et des plus empoignants; voici... »

Je n'écoutais plus. Que m'importaient ces explications, à moi, profane, incapable d'en saisir la signification? J'étais, d'ailleurs, comme Reading, plus que lui, transporté. Toutes ces harmonies auxquelles je croyais avoir renoncé à jamais en quittant l'Europe pour m'installer dans ce coin perdu du Far-West, ces harmonies dont j'avais été entièrement sevré durant près de deux ans, m'étreignaient à tel point que je restais immobile, les yeux clos, dans mon fauteuil, ayant perdu conscience de tout, de l'existence d'un monde extérieur, de la présence de mon ami, de la mienne propre...

Soudain, les accords cessèrent. J'entendis le bruit d'un couvercle qui se referme, le grincement d'un tabouret qu'on recule. Sursautant, j'ouvris les yeux.

Dans la pièce, toute noire tantôt alors que mon ami s'était mis à jouer, une lueur s'infiltrait. Debout devant moi, un homme, dont je ne distinguais pas nettement les traits, me regardait d'un air amusé.

— Vous dormiez? chuchota-t-il.

— Je ne dormais pas, j'étais bien éveillé, répondis-je machinalement.

L'homme se prit à rire et je reconnus le rire de Reading.

— Soit, dit-il. Soyons raisonnables; il est sept

heures du matin. Allons nous coucher. Et surtout, ajouta-t-il en riant plus fort encore, quand sonnera midi, ayez l'indulgence de ne pas me secouer trop rudement pour me réveiller, ainsi que vous l'avez fait hier.

Je passai chez Reading huit journées semblables à la première. Nous dormions toute la matinée. Après le dîner, nous décrochions nos fusils et, sautant quelques voisins au passage, nous faisions la chasse aux lièvres blancs dans la plaine ou aux poules de Prairie dans les coulées des bords du cañon. Lorsque soufflait le vent glacial du nord ou du sud, nous abrégions notre course et, jusqu'au souper, nous nous mettions à causer. Je restais confondu en voyant comme mon ami s'entretenait indifféremment des sujets les plus divers. A n'en point douter, il prenait le plaisir le plus évident à la discussion des questions qui font une large part au raisonnement. Mais c'est quand, devant le doute qui parfois me rongait en dépit de moi-même, il en revenait à nos préoccupations de pionniers, c'est quand, chiffres en mains et fort des expériences faites depuis dix ou quinze ans dans plusieurs régions semi-arides des Etats-Unis, il me prouvait que nous finirions par conquérir à la civilisation cette Prairie rebelle, c'est alors qu'il parvenait le mieux à faire vibrer mon âme à l'unisson de la sienne. Et toujours, après ces explications que je ne manquais point de provoquer à chacun de nos entretiens, je sentais mieux que bientôt tomberaient mes dernières appréhensions et qu'au retour du printemps j'aurais recouvré ma confiance du début.

(A suivre).

Une ration de jambon en une seule pièce en boîtes

EXTRA BELL

pour courses, excursions

Nos Divans turcs

en crin d'Afrique
30 ressorts, très soignés
connaissent la grande vogue
Fr. 55.- et 65.-

Au Bûcheron
NEUCHÂTEL, Ecluse 20

POUR PAQUES

dans nos magasins de la ville
ŒUFS FRAIS
teints en belles couleurs
sur commande si possible
- **ZIMMERMANN S. A.**

Dr Koller's

Enuresan-Tablettes

sans poison, guérit vite l'incontinence, vessie faible et catarrhe de vessie, à tout âge. — En vente dans toutes pharmacies. — Beaucoup d'attestations de médecins. F. Blanck, Zurich 6.

Belle esparcette

à vendre. S'adresser chez M. Marc Bischoff, Coffrane.

PROSPECTUS
Ebauches S. A., à Neuchâtel
Emprunt 5 1/2 % de fr. 8,000,000.-
de 1930

En vue de la consolidation partielle de sa dette flottante, l'Ebauches S. A., à Neuchâtel, suivant décision de son Conseil d'administration en date du 2 avril 1930, émet un

Emprunt 5 1/2 % de fr. 8,000,000 nom.

- dont les modalités sont les suivantes :
- 1° L'emprunt est divisé en 8000 obligations au porteur de fr. 1000 nom., Nos 1—8000.
 - 2° Les intérêts au taux de 5 1/2 % l'an sont payables semestriellement les 30 avril et 31 octobre, contre remise des coupons correspondants attachés aux titres. Chaque obligation est munie de 24 coupons semestriels, dont le premier, d'un montant de fr. 27.50, échoit le 31 octobre 1930.
 - 3° Le remboursement de l'emprunt aura lieu sans autre avis le 30 avril 1942, au pair. La Société se réserve toutefois le droit de rembourser l'emprunt après 8 ans révolus, à une échéance de coupons, la première fois le 30 avril 1938, moyennant un préavis de trois mois.
 - 4° Les obligations remboursables et les coupons échus sont payables sans frais, ces derniers toutefois sous déduction de l'impôt fédéral sur les coupons, auprès de :
la Société de Banque Suisse, à Bâle,
la Banque Cantonale de Berne, à Berne,
la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel,
la Banque Populaire Suisse, à Berne,
et de tous les sièges, succursales et agences en Suisse de ces établissements.
 - 5° L'emprunt ne jouit pas de garantie spéciale ; toutefois, la Société débitrice s'engage à ce que pendant toute la durée du présent emprunt ses sociétés filiales ne constituent pas en faveur d'emprunts ultérieurs ou d'autres dettes, qu'elles pourraient contracter des gages spéciaux, sans mettre le présent emprunt au même rang au bénéfice de ces garanties.
 - 6° Toutes les publications relatives à cet emprunt ont lieu valablement par une seule insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi que dans un journal de Bâle, de Berne, de Neuchâtel et de Zurich.
 - 7° L'admission de l'emprunt aux bourses de Bâle, de Berne, de Neuchâtel et de Zurich sera demandée et maintenue pour toute la durée de l'emprunt.

L'Ebauches S. A. a été fondée le 27 décembre 1926 avec siège à Neuchâtel et inscrite au Registre du commerce du canton de Neuchâtel le 30 décembre 1926.

Le but de la Société est de sauvegarder les intérêts de l'industrie des ébauches d'horlogerie et de l'horlogerie en général et de contribuer à son développement, en achetant tout ou partie des actions des fabriques d'ébauches, en participant à l'administration de celles-ci et en contrôlant financièrement et techniquement les entreprises auxquelles elle est intéressée. La Société s'interdit l'achat et la vente professionnels de titres pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. La Société peut aussi, à titre exceptionnel, s'occuper d'autres affaires en corrélation avec le but indiqué ci-dessus et avec le placement de ses capitaux.

Le capital social est fixé à fr. 12,000,000, entièrement versés. L'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix ; cependant aucun actionnaire ne peut réunir entre ses mains plus du cinquième de l'ensemble des voix représentées.

Les avis aux actionnaires sont publiés valablement dans la Feuille officielle suisse du commerce. Le Conseil d'administration peut désigner d'autres organes de publicité.

La Société peut émettre des obligations dont le montant est fixé par l'Assemblée générale, qui peut déléguer au Conseil d'administration le pouvoir de déterminer les conditions et les modalités de l'émission d'obligations. La Société est dirigée par un Conseil d'administration de sept membres au moins, dont le mandat est de 5 ans. Ce conseil est actuellement composé de : MM. Hermann Obrecht, président du Conseil d'administration de A. Michel S. A., à Soleure, président ; Paul Robert, président du Conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., à Neuchâtel, vice-président ; Emile Hindenlang, directeur-adjoint de la Société de Banque Suisse, à Bâle ; Hermann Magli, membre du Conseil d'administration de Felsa S. A., à Granges ; Louis Monnet, directeur de la Banque Cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel ; Maurice Robert, délégué du Conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., à Fontainemelon ; Otto Rufenacht, membre du Conseil d'administration de Felsa S. A., à Granges ; Ernest Scherz, directeur de la Banque Cantonale de Berne, à Berne ; Adolf Schild, délégué du Conseil d'administration de A. Schild S. A., à Granges ; César Schild, président du Conseil d'administration de A. Schild S. A., à Granges ; Dr Hermann Stadlin, directeur général de la Banque Populaire Suisse, à Berne ; Arnold Tschudin, président du Conseil d'administration de Felsa S. A., à Granges ; Gottlieb Vogt-Schild, membre du Conseil d'administration de A. Schild S. A., à Soleure.

Les comptes de la Société sont arrêtés et le bilan établi chaque année au 31 décembre. Les dispositions légales leur sont applicables en ce sens que tous les amortissements et réserves qui paraissent appropriés aux circonstances peuvent être faits par le Conseil d'administration, même lorsque la consolidation de l'entreprise ne l'exige pas. Sur le bénéfice net résultant du bilan, il est prélevé en premier lieu 10 % en faveur du fonds de réserve statutaire jusqu'à ce que celui-ci atteigne le cinquième du capital-actions nominal.

Il est réparti ensuite au premier dividende jusqu'à concurrence de 6 % du capital-actions versé. Du montant restant, 25 % sont attribués au Conseil d'administration pour être répartis suivant sa décision entre ses membres et les personnes dirigeantes. Le solde est mis à la disposition de l'Assemblée générale qui peut l'employer en dividendes supplémentaires et à la formation de réserves, ou encore l'utiliser de toute autre manière conforme aux buts de la Société.

Depuis sa fondation en 1927, la Société a payé les dividendes suivants :

1927	1928	1929
6 %	7 %	7 %

Le bilan et le compte de Profits et Pertes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1929 se présentent comme suit :

Bilan au 31 décembre 1929

approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 15 mars 1930.

Actif	Fr.	Passif	Fr.
Participations aux Sociétés filiales	13,100,000.—	Capital-actions	12,000,000.—
Avances aux Sociétés filiales	11,350,000.—	Réserve statutaire	400,000.—
Avoirs en Banques	3,048,923.48	Fonds de réserve spécial	300,000.—
Actif transitoire	1,491,334.70	Dettes à long terme	14,000,000.—
Compte d'ordre afférent aux maisons affiliées Fr. 6,269,860.84		Passif transitoire	840,134.51
Caution Fiduciaire Horlogère Suisse Fr. 250,000.—		Dividende de l'exercice 1929	40,000.—
		Participations statutaire et conventionnelle	146,000.—
		Fonds social de prévoyance	300,000.—
		Solde à nouveau	164,123.67
		Compte d'ordre afférent aux maisons affiliées Fr. 6,269,860.84	
		Caution Fiduciaire Horlogère Suisse Fr. 250,000.—	
	28,990,258.18		28,990,258.18

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 1929

Charges	Fr.	Produits	Fr.
Intérêts passifs	890,977.90	Bénéfice reporté 1928	154,121.98
Frais généraux	699,504.83	Intérêts actifs	1,183,376.08
Impôts	166,371.40	Bonification des sociétés filiales	2,019,479.74
Bénéfice reporté de 1928 Fr. 154,121.98			
Bénéfice de 1929	1,600,123.67		
	3,356,977.80		3,356,977.80

Les sociétés filiales, à savoir :

- A. Schild S. A., à Grenchen
- Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, à Fontainemelon
- A. Michel S. A., à Grenchen
- Fabriques d'Ebauches Bernoises S. A., à Bienne
- Felsa S. A., à Grenchen
- Fabrique d'Ebauches Vénus S. A., à Montier

ont investi comme suit les montants mis à leur disposition :

en immeubles	Fr. 7,772,375.03
en machines et installations	> 5,713,722.85
en outillage et calibres	> 1,506,060.15
en mobilier	> 622,578.90
représentant un total de	Fr. 15,614,736.93
sur lequel ont été effectués pendant les trois derniers exercices des amortissements pour un montant de	> 4,117,583.93
de sorte que les investissements sont actuellement portés dans les livres pour	Fr. 11,497,153.—

Le surplus comprend les marchandises en fabrication ou terminées, les débiteurs et disponibilités de ces sociétés. Neuchâtel, le 7 avril 1930. **EBAUCHES S. A.**

Le consortium de banques soussigné a pris ferme le susdit emprunt 5 1/2 % de fr. 8,000,000 nom. de l'Ebauches S. A. à Neuchâtel, et en a placé ferme un montant de fr. 2,000,000.

Le solde de **fr. 6,000,000 nom. de cet emprunt**

est offert en souscription publique **du 15 au 23 avril 1930 inclusivement** sous réserve de clôture anticipée de la souscription

aux conditions suivantes : **99,40 %**

- 1° Le prix de souscription est de plus 0,6 % moitié du timbre fédéral sur titres, avec décompte des intérêts au 30 avril 1930.
- 2° Les demandes sont reçues sans frais dans le délai indiqué ci-dessus par les domiciles suivants :

- Société de Banque Suisse, à Bâle,
 - Banque Cantonale de Berne, à Berne,
 - Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel,
 - Banque Populaire Suisse, à Berne,
 - Union de Banques Suisses, à Zurich,
 - Banque Fédérale S. A., à Zurich,
 - Banque Cantonale de Soleure, à Soleure,
 - Banque Commerciale de Soleure, à Soleure,
 - MM. Perret & Cie, à la Chaux-de-Fonds,
- ainsi que par tous les sièges, succursales et agences en Suisse de ces établissements.

3° L'attribution aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription et sera notifiée par lettre aux souscripteurs. Si les demandes reçues dépassent le montant de l'emprunt, les domiciles de souscription se réservent de les réduire à leur gré.

4° La libération des titres attribués devra se faire du 25 avril au 31 mai 1930. Sur leur demande, les souscripteurs recevront, lors de la libération, des bons de livraison qui seront échangés ultérieurement contre les titres définitifs de l'emprunt. Bâle, Berne et Neuchâtel, le 14 avril 1930.

Société de Banque Suisse
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Berne
Banque Populaire Suisse

Voyez nos offres spéciales !

Tout est meilleur marché que d'habitude

Journée d'enfants

Aujourd'hui mercredi et demain jeudi

Voyez et constatez

Mamans,

A la porte des Fêtes de Pâques, nous organisons une grande vente

d'articles d'enfants à des prix meilleur marché sur toute la ligne

Veillez profiter de cette circonstance pour faire vos emplettes,

car vous achèterez effectivement meilleur marché

Pour faire plaisir aux tout petits :

Voici quelques jouets avantageux

- Moules à sable, garnis, sur carte ... -05 -45
- Joli carton, garni de cinq moules à sable -75
- Treillis à sable, garni de 3 moules, 1 pelle -05
- Grand carton, garni de 9 moules, 1 pellette -05
- Jolie garniture complète de jouets à sable 1.95
- Cordes à sauter 1.45 -05
- 1 belle boîte contenant : 1 corde à sauter, 1 toupie, 1 diabolo 1.45
- 1 beau jeu de quilles, en carton 1.95
- 1 seau à sable, 1 arrosoir, 1 pelle 1.45
- 1 grande poupée «maman» 1.45
- 1 grande balle caoutchouc avec filet 1.95
- 1 garniture pour bulles de savon .. 1.45

- Lingerie pour enfants
- Tabliers pour enfants
- Barboteuses
- Robettes lavables
- Sous-vêtements
- Pantalons-sport
- Bas pour fillettes
- Bas de sport
- Chemises pour garçons
- Gasquettes pour garçons
- Bérets pour fillettes
- Bretelles pour garçons
- Mouchoirs pour enfants
- Articles de bébés
- Pull over et gilets
- Brodages faciles
- Parapluies et sacoches
- Tout ce qu'il faut pour la rentrée des classes

- Bateaux à voile, grand choix, très bon marché 1.95 1.45 -95
- Bateaux à moteur, jouets superbes, choix de 11.50 à -95
- Arrosoirs, assortiment de 4.90 à -95
- Seau à sable depuis -95
- 1 grand seau à sable, garni moules et filet 1.45
- Cerceaux, couleurs 1.95 -95
- Guides, en cuir, avec grelots 1.45
- Chars à sable, bois brut 1.50
- Brouettes à sable, bois verni 2.50
- 1 grande auto de course, 33 cm. 1.95

Grands magasins

AU SANS RIVAL

Neuchâtel - Place Purry
P. GONNET-HENRIOD S.A.

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

La révolte gronde en Inde

Situation sérieuse à Calcutta. CALCUTTA, 15 (Havas). — Une journée de deuil est observée dans la ville et dans les faubourgs en signe de protestation contre la condamnation du pandit Jawaharlal Nehru et de M. Sen-gupta.

Deux trains incendiés. On se bat. CALCUTTA, 15 (Havas). — La situation s'aggrave. La foule a lapidé les pompiers qui éteignaient deux trains incendiés par les étudiants. Des Européens ont été blessés, deux sont grièvement atteints. Dix Khalatis ont également été blessés.

La réaction britannique. A Calcutta, on manque de voitures cellulaires et de police.

KARACHI, 16 (Havas). — Mardi a été une journée de deuil pour protester contre l'arrestation du président du Congrès national.

On mande de Madras : Les deux chefs du mouvement de désobéissance dans cette ville, un ancien membre de l'assemblée législative et le directeur d'un journal, ont été condamnés à une amende de 500 roupies. Sur le refus de payer, leurs automobiles ont été saisies à la porte du tribunal.

Le tribunal de Calcutta a été obligé de s'ajourner, faute de voitures cellulaires pour transporter les accusés et faute de policiers pour les accompagner.

Le secrétaire particulier de Gandhi à qui la direction du séminaire du chef hindou a été confiée pendant la campagne de désobéissance civile, a été arrêté mardi à Ahmedabad.

L'ordre est rétabli. CALCUTTA, 16. — L'ordre est rétabli. Les tramways circulent de nouveau. Des autos blindées patrouillent dans les rues. Sept fonctionnaires britanniques ont été blessés au cours de désordres. La journée de deuil continue dans les principaux quartiers hindous de la ville. Les rues sont jonchées de débris.

Des condamnations. BELGAUM, 15 (Havas). — Toutes les personnes arrêtées hier dans la région de Belgaum, pour infraction à la loi sur la gabelle, ont été condamnées à un mois de prison.

Les difficultés de M. Snowden. Pour boucher le trou. Le chancelier de l'Echiquier estime qu'il lui faudra trouver, au cours de l'exercice financier 1930-1931, une somme supplémentaire de 42,264,000 livres.

Telle était bien la réalité. Ce qui s'est passé lundi, c'est la constatation de l'abandon d'une maîtrise, vieille de plusieurs siècles. Aussi quelle mélancolie dans l'attitude des délégués britanniques !

Ainsi, l'Angleterre abandonne aux Etats-Unis la domination de la mer. Les Américains auront la supériorité des gros canons, la supériorité des croiseurs, l'égalité de toutes les autres catégories de navires et une flotte bien plus concentrée que celle de la Grande-Bretagne.

Le chancelier de l'Echiquier, conservateur, ouvre le débat sur le budget, dont il fait une critique sévère.

« L'Angleterre, dit-il, est déjà la nation la plus lourdement imposée. Or, tandis que la France, l'Allemagne et les Etats-Unis, nos principaux concurrents sur le marché mondial, opèrent des dégrèvements afin de favoriser leur commerce extérieur, les propositions budgétaires de M. Snowden atteignent un point où elles constituent une entrave au développement économique du pays ».

M. Churchill ajoute que ni la dette publique, ni le déficit du dernier exercice, ni les prévisions de 1930 ne justifient les nouveaux impôts. Le budget ne pourra être amélioré que par la reprise de la vie économique qui est menacée.

Plusieurs députés conservateurs et extrémistes critiquent également le budget, puis la discussion est ajournée.

Une date: Vendredi 18 avril. La nuit est à nous. de Henry KISTEMAECKERS. Film entièrement paré en français par Marie BELL - Henry ROUSSELL. Au PALACE. Location ouverte Téléphone 11.52.

Le conflit qui divisait la Chambre et le Sénat au sujet des pensions a été résolu par une transaction. Le budget est voté à une forte majorité

La discussion autour de la péroration des pensions. PARIS, 15 (Havas). — Le conflit qui à l'occasion du budget de 1930 existait entre le Sénat et la Chambre portait sur la péroration automatique des retraites des fonctionnaires. Le Sénat, hostile à cette péroration, proposait simplement une augmentation des retraites, calculée de telle manière qu'aucune ne soit désormais inférieure à cinq fois son montant d'avant-guerre, tandis que la Chambre était partisans de cette péroration automatique, suivant laquelle, chaque fois qu'une augmentation de traitement serait accordée aux fonctionnaires en activité, les pensions des fonctionnaires en retraite seraient majorées dans la même proportion.

La commission des finances, après modification de certains chapitres adoptés par le Sénat, propose à la Chambre des dépenses s'élevant à 50 milliards 418 millions, les recettes étant en excédent de 42 milliards. La Chambre passe à la discussion des articles modifiés par le Sénat. Ceux-ci sont rapidement adoptés ou rétablis dans le texte de la Chambre, exception pour l'article 37 bis (péroration automatique des pensions), qui fait l'objet d'un amendement de M. Taurines qui est renvoyé à la commission des finances.

L'amendement Taurines est adopté. PARIS, 15 (Havas). — La Chambre aborde cet après-midi la discussion de l'amendement Taurines sur la révision

des pensions, a adopté, au début de la séance, les deux premiers paragraphes. Le troisième paragraphe est combattu par M. Lafont, socialiste unifié, qui dépose un amendement demandant sa suppression. M. Tardieu prend la parole contre cette suppression qui doublerait les dépenses entraînée par l'amendement Taurines.

M. Tardieu pose la question de confiance contre la suppression, qui est repoussée par 317 voix contre 253. L'amendement Taurines est ensuite adopté à mains levées par 465 voix contre 120. L'ensemble du projet de budget est adopté. Le projet est de nouveau renvoyé au Sénat.

Le vote. PARIS, 16 (Havas). — La Chambre a adopté par 475 voix contre 2 un projet tendant à l'augmentation des droits de douane sur les voitures automobiles et les pièces détachées, par l'établissement de nouveaux tarifs spécifiques en remplacement de la taxe de 45 % ad valorem. La Chambre avait repoussé précédemment par 430 voix contre 153, un amendement socialiste qui tendait à subordonner le relèvement des droits de douane à l'application d'un plan de rationalisation de l'industrie automobile.

L'Angleterre descend du trône naval et les Etats-Unis y montent. L'envoyé du « Journal » à Londres écrit que le simple curieux qui aurait eu accès lundi dans la grande salle du palais de Saint-James, ne se serait certes jamais douté qu'il assistait à l'un des grands événements de l'Histoire. Il aurait vu simplement deux ou trois cents invités, entassés autour d'une table en fer à cheval et, au milieu, un homme énonçant, d'un air morne, deux, trois, cinq, six rapports adoptés à l'unanimité. Il se serait cru à une réunion d'actionnaires. Pourtant, il aurait assisté, ni plus ni moins, à l'enterrement du maître de la mer.

La conférence anglo-égyptienne. M. Henderson défend les intérêts de l'Empire britannique. LONDRES, 15. — Parant des négociations qui ont lieu entre la Grande-Bretagne et l'Egypte, le « Times » écrit qu'elles ont subi une complication en raison des propositions nouvelles faites par la délégation égyptienne. Ces propositions dépassent ce que M. Henderson avait envisagé comme étant le maximum des concessions anglaises. Nous n'avons aucune raison de penser, ajoute le journal, que le ministre des affaires étrangères s'écartera de la ligne de conduite adoptée jusqu'ici. L'actuel ministre des affaires étrangères est, comme ses prédécesseurs, pénétré de l'importance des intérêts de l'Empire britannique. Il ne peut être question, pour la Grande-Bretagne, d'admettre pour le Soudan une sorte de condominium. Il ne peut non plus être question de laisser occuper militairement l'Egypte par un autre pays et il ne peut surtout pas être question d'affaiblir le contrôle de la Grande-Bretagne sur le canal de Suez.

La couverture financière allemande est assurée. BERLIN, 15 (Wolff). — Le Reichsrat s'est réuni mardi sous la présidence de M. Moldenhauer, ministre des finances, et a voté les projets de couverture adoptés hier par le Reichstag. Le président a déclaré que, grâce à ces projets, à l'emprunt Krueger et aux économies, on réussira à maîtriser les difficultés financières.

La peine de mort dans l'armée britannique. LONDRES, 16 (Havas). — La Chambre des lords a voté par 44 voix contre 12, un amendement demandant le maintien de la peine de mort dans l'armée pour le crime de lâcheté et celui de désertion dont la Chambre des communes avait voté l'abolition.

Boulangers ! venez tous voir au Comptoir de Neuchâtel, l'autochauffe F. J. A. M. Démonstrations tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. S'adresser au Stand de Electromatic S. A.

Des automobilistes brûlés vifs

GRESWEL (Derby), 16 (Havas). — Une automobile ayant dérapé, s'est écrasée contre un poteau télégraphique et a pris feu. Les automobilistes ont été brûlés vifs.

Le feu à la mine. Les mineurs sont saufs. CATTOVITZ, 15 (Wolff). — A la mine Oheim, près de Cattovitz, un incendie s'est déclaré qui s'est si rapidement propagé qu'environ 150 mineurs ont été empêchés de sortir par les issues habituelles et que, pour les protéger de la fumée et du feu, on a dû fermer les portes de sécurité. Le travail des pompiers accourus très nombreux a été rendu difficile à cause de la fumée. Treize lances ont été mises en action. Pendant quelque temps le service des eaux a suspendu sa distribution aux particuliers, afin que la quantité suffisante. Après trois heures d'efforts les mineurs ont pu quitter les lieux. Les pompiers qui se trouvaient sous terre ont réussi à quitter le chantier en passant par des sorties éloignées du foyer de l'incendie. Les dégâts sont extrêmement importants.

La panique au cinéma. Dix-sept morts et autant de blessés. PALERME, 15. — On annonce encore les détails suivants sur l'incendie qui s'est déclaré dans le cinéma de Licata, province de Girgente : Le film ayant pris feu, les flammes se sont rapidement propagées à la salle. Le malheur n'aurait pas été si grave si la lumière ne s'était pas brusquement éteinte. L'obscurité augmenta la panique des spectateurs qui se ruèrent vers la sortie. Le désordre fut tel que de nombreuses personnes ont été piétinées et étouffées. Quinze personnes sont mortes dans le cinéma, deux à l'hôpital, dix-sept ont été blessées, dont onze très grièvement. Les victimes sont pour la plupart des jeunes gens de neuf à quinze ans.

La tutelle des Etats-Unis. LONDRES, 15. — On mande de New-York au « Times » : M. Borno, président d'Haïti, a ajourné sine die la réunion du Conseil d'Etat, rendant ainsi impossible l'élection du président de la république provisoire. Ses partisans déclarent qu'il a agi ainsi parce qu'il avait appris que quelques membres du Conseil d'Etat comptaient manquer à leur promesse d'être M. Roy et qu'il craignait de voir élire le général Thezan. Sachant, d'autre part, que le gouvernement des Etats-Unis ne connaît pas d'autre président que M. Roy, M. Borno a supprimé l'élection et se prépare à créer une majorité en faveur de M. Roy en nommant de nouveaux membres au Conseil d'Etat.

Une victoire sur... les sauterelles. LONDRES, 15. — On mande du Caire au « Daily Telegraph » : Après avoir lutté un jour et demi, on a réussi à arrêter une invasion de sauterelles, empêchant ainsi ces insectes de causer à l'agriculture de dégâts énormes.

Tempête et neige au pied des Pyrénées. -PERPIGNAN, 16. — Le mauvais temps sévit depuis trois jours. Des rafales de pluie et de vent s'abattent sur le Roussillon, la Cerdagne et dans le Vallesir. La neige est tombée sur le littoral.

Fin de la grève de Lugano. LUGANO, 15. — La grève des ouvriers sur bois qui durait depuis deux mois est terminée. Dans les chantiers où cela est possible, le travail sera repris immédiatement ; dans les autres, après Pâques seulement. Mardi matin, les grévistes ont fait une dernière manifestation. Le nouveau contrat de travail prévoit que les salaires de 70 et 80 c. seront portés à 90 c. et 1 fr. 10 à l'heure. Les salaires de 1 fr. 15 et 1 fr. 25 sont augmentés suivant les cas de 5 et 10 c. A partir de 1932, les ouvriers auront de 3 à 6 jours de vacances par année, si cette mesure est appliquée à ce moment-là par toutes les entreprises du canton.

Un cycliste trouve la mort dans un bassin. ZURICH, 15. — M. Emilie Dietiker, 30 ans, de Hông, a été retrouvé noyé dans le bassin d'un parc à Altstetten. On suppose que, circulant à bicyclette, il aura fait une chute et, ayant perdu connaissance, sera tombé dans le bassin profond de 2 mètres et demi.

Condammnation d'un comptable infidèle. SOLEURE, 15. — La cour d'assises soleroise a condamné à 16 mois de prison deux ans de privation des droits civiques, au paiement d'une indemnité et aux frais, le nommé Willy Rutz, comptable à Soleure, âgé de 29 ans, qui avait commis des détournements se montant à 24,500 fr. au préjudice de l'entreprise de menuiserie qui l'employait.

Pris d'une crise d'épilepsie, un manœuvre tombe à l'eau et se noie. MOGELSBERG (Bas-Toggenbourg), 15. — M. Fritz Hauser, 37 ans, manœuvre, a été pris d'une crise épileptique alors qu'il retirait du gravier dans le Neckar, est tombé dans la rivière et s'est noyé.

CONVALESCENTS OPERÉS, ANÉMIES. Le VIN DE VIAL. (Quina, Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réagir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir FORCE VIGUEUR SANTÉ.

Finance-Commerce-Industrie. Bourse de Londres. — Il n'y a pas de modification dans la situation générale. L'approche des fêtes de Pâques se fait sentir et les ordres donnés par la clientèle sont fort réduits. Quant aux professionnels, ils travaillent activement les valeurs internationales. Dans l'ensemble, la tendance reste satisfaisante. L'aisance monétaire favorise les valeurs à revenu fixe. Emprunts anglais et indiens fermes. Les fonds d'Etats étrangers offrent peu d'intérêt ; aucune tentative de légère amélioration des emprunts chinois. Les chemins de fer anglais semblent mieux disposés. Les lignes argentines sont fermes, suivant l'amélioration du change. Aux valeurs industrielles, tout l'intérêt se porte sur les internationales activement travaillées par l'arbitrage. Les valeurs locales restent calmes et inchangées. Pétrolifères fermes. Conduites négligées. Le groupe minier offre peu d'intérêt.

La Baloise, Cie d'assurances contre les risques de transports, Bâle. — Four 1929, le bénéfice net s'élève à 633,591 fr. 59. Le dividende proposé est de 64 fr. par action. On versera en outre 75,000 fr. au fonds de réserve.

La Baloise, Cie de réassurances, Bâle. — Pour 1929 le bénéfice s'élève à 150,000 fr. Le dividende proposé est de 30 fr. par action. Une somme de 25,000 fr. sera versée au fonds de réserve qui s'élèvera ainsi à 935,000 francs.

BOURSE DU 15 AVRIL 1930. L'approche des fêtes de Pâques, entraînant une fermeture des Bourses durant quatre jours, incite les spéculateurs à réviser leurs engagements. D'autre part, les nouvelles de la Bourse de New-York sont moins favorables, aussi plusieurs valeurs ont-elles reculé en ce matin. En valeurs bancaires, l'on reste soutenu. Parmi les Trusts, très gros mouvement en Electrobank sur la base des derniers cours. Motor-Columbus également soutenu. Dans le groupe industriel, citons Financière Indo-Suez, 230. Acierles, titres se tiennent à peu près sur leurs cours précédents. Enfin, en actions étrangères, celui des suédoises et de la Royal Dutch.

Table of financial data including Banque Commerciale de Bâle, Comptoir d'Escompte de Genève, Union de Banques Suisses, etc.

Une auto enfonce une barrière

FRAUENFELD, 15. — Lundi soir, une automobile venant de Winterthur et occupée par quatre habitants de Frauenfeld s'est jetée avec force contre le pilier de la balustrade du passage sur voie entre Wiesendangen et Attikon. L'automobile, entièrement démolie, est restée prise dans la balustrade. Un des occupants du véhicule, M. Emilie Holzer, conseiller municipal, très grièvement blessé, a succombé quelques heures plus tard à l'hôpital de Frauenfeld.

Condammnation d'une bande de jeunes cambrioleurs. SCHAFFHOUSE, 15. — Le tribunal cantonal schaffhouseis s'est occupé d'une bande de sept jeunes gens de 16 à 20 ans qui n'avaient pas commis moins de vingt-huit vols simples et avec effraction. Le tribunal a condamné le chef de la bande, qui aura d'ailleurs encore à répondre avec un de ses complices de vols avec effraction dans des kiosques commis à Zurich, à neuf mois de pénitencier et à un an de privation des droits civiques. Les trois autres inculpés paraissent avoir proportionnellement le plus de délits sur la conscience ont été condamnés à huit mois de pénitencier et un an de privation des droits civiques. Enfin, trois autres, moins chargés, ont été condamnés respectivement à six semaines, huit et trois jours de prison, avec sursis.

Garçonnet brûlé à mort par du pétrole. REBSTEIN (Rheintal), 15. — Un garçonnet de six ans, le petit Stegmüller, tenait près du fourneau allumé, un récipient contenant du pétrole. Celui-ci fit explosion et l'enfant fut horriblement brûlé. Le pauvre n'a pas tardé à succomber.

Obligé d'atterrir, un avion suisse subit quelques dégâts. ZURICH, 15. — L'aviateur Walter Ackermann effectuant le service régulier Zurich-Berlin, pour la compagnie Ad-Astra, Zurich, avec l'avion trimoteur « Fokker C. H. 190 », avec lequel Mittelholzer effectua récemment son raid en Afrique, dut, hier matin, en raison du mauvais temps, atterrir à Stuttgart.

Un ultimatum des maçons communistes à Zurich. ZURICH, 15. — Le groupe communiste des maçons et manœuvres de la place de Zurich a été convoqué lundi en une assemblée au cours de laquelle il a été décidé d'adresser aux entrepreneurs un ultimatum. Celui-ci réclame pour les maçons un salaire minimum de 2 fr. l'heure et 1 fr. 70 pour les manœuvres. La durée du travail en été ne devrait pas être supérieure à 47 heures et demie. Les ouvriers devraient avoir le droit de contrôle sur les chantiers et les engagements. La grève commencera jeudi si une réponse satisfaisante n'est pas donnée jusqu'à mercredi à 18 h.

Les maçons et manœuvres de la place de Zurich a été convoqué lundi en une assemblée au cours de laquelle il a été décidé d'adresser aux entrepreneurs un ultimatum. Celui-ci réclame pour les maçons un salaire minimum de 2 fr. l'heure et 1 fr. 70 pour les manœuvres. La durée du travail en été ne devrait pas être supérieure à 47 heures et demie. Les ouvriers devraient avoir le droit de contrôle sur les chantiers et les engagements. La grève commencera jeudi si une réponse satisfaisante n'est pas donnée jusqu'à mercredi à 18 h.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Un ultimatum des maçons communistes à Zurich. ZURICH, 15. — Le groupe communiste des maçons et manœuvres de la place de Zurich a été convoqué lundi en une assemblée au cours de laquelle il a été décidé d'adresser aux entrepreneurs un ultimatum. Celui-ci réclame pour les maçons un salaire minimum de 2 fr. l'heure et 1 fr. 70 pour les manœuvres. La durée du travail en été ne devrait pas être supérieure à 47 heures et demie. Les ouvriers devraient avoir le droit de contrôle sur les chantiers et les engagements. La grève commencera jeudi si une réponse satisfaisante n'est pas donnée jusqu'à mercredi à 18 h.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Table of financial data including Banque Nationale, Compt. d'Esc., Crédit Suisse, etc.

Les mouvements ouvriers à Bâle et à Zurich

Les ouvriers sur bois n'accordent pas de secours aux grévistes de Bâle. BALE, 15. — La pluie qui ne cesse de tomber n'a pas été sans avoir une certaine influence sur la grève de Bâle, car de nombreux ouvriers du bâtiment qui s'étaient déclarés prêts à reprendre le travail ne l'ont pu en raison du mauvais temps.

Le « Basler Vorwärts » annonce que l'action de solidarité des communistes et organisations sympathisant avec eux en faveur des grévistes se poursuit et que la collecte a déjà produit 12,000 fr., ce qui permettra de verser un petit secours en espèces aux grévistes.

Par 60 voix contre 139 les ouvriers du bois qui font la grève ont confirmé leur décision antérieure de ne pas accorder de secours de grève aux ouvriers du bâtiment, dont la grève a été déclenchée de manière irrégulière.

Un membre du comité de grève des ouvriers du bois, qui avait participé à une assemblée de l'opposition a été, par 550 voix contre 170, exclu du comité de grève en raison de ses sympathies pour les communistes. Le « Basler Vorwärts » annonce qu'une instruction est ouverte contre M. Wiedmer, secrétaire des ouvriers du bâtiment et du bois, qui a battu M. Arnold, réducteur du « Basler Vorwärts », à la suite de calomnies répandues sur son compte.

Condammnation d'un diffamateur. BALE, 15. — Lors de la grève des employés de la maison Affolter, Christen et Cie S. A., deux feuilles volantes avaient été distribuées. Elles critiquaient les patrons et les ouvriers chrétiens sociaux qui étaient qualifiés de la façon la plus violente de traitres et auxquels le conseil était donné de se rendre ou de se noyer.

Les patrons et les ouvriers, membres de l'Association chrétienne sociale ont porté plainte pour atteinte à l'honneur contre A. Keller, secrétaire de la section de Bâle, des ouvriers métallurgistes communistes dissidents, qui avait distribué ces tracts et qui était considéré comme étant leur auteur.

La cour d'assises a condamné Keller à 300 fr. d'amende, au paiement des frais ordinaires et extraordinaires, et au versement d'une somme de 20 fr. à chacun des 33 plaignants.

Un ultimatum des maçons communistes à Zurich. ZURICH, 15. — Le groupe communiste des maçons et manœuvres de la place de Zurich a été convoqué lundi en une assemblée au cours de laquelle il a été décidé d'adresser aux entrepreneurs un ultimatum. Celui-ci réclame pour les maçons un salaire minimum de 2 fr. l'heure et 1 fr. 70 pour les manœuvres. La durée du travail en été ne devrait pas être supérieure à 47 heures et demie. Les ouvriers devraient avoir le droit de contrôle sur les chantiers et les engagements. La grève commencera jeudi si une réponse satisfaisante n'est pas donnée jusqu'à mercredi à 18 h.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Table of financial data including Banque Nationale, Compt. d'Esc., Crédit Suisse, etc.

Pourquoi des enfants sont maussades

Il est facile de les rendre de bonne humeur. Même lorsqu'il est désagréable, févreux, indigeste, constipé ou enrhumé, la saveur agréable de « Calligé » - Sirop aux figues de Californie - plaît toujours à l'enfant et « Calligé » ne manque jamais d'avoir une action adoucissante sur l'intestin et d'assurer des selles régulières. Des millions de mères dans le monde entier, portent leur choix sur ce laxatif doux et d'une innocuité absolue. Elles savent qu'une cuillerée à café de « Calligé » donnée au bon moment maintient l'enfant éveillé et en bonne santé. « Calligé » ne renferme aucune substance narcotique ni soporifique. « Calligé » n'occasionne aucune colique et n'agit pas de manière excessive.

Pour les enfants de tous âges, aussi bien que pour les adultes, demandez « Calligé », avec mode d'emploi sur le flacon. Exigez le véritable « Calligé ». En vente dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 75 le grand flacon et de 2 fr. 50 le petit flacon.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

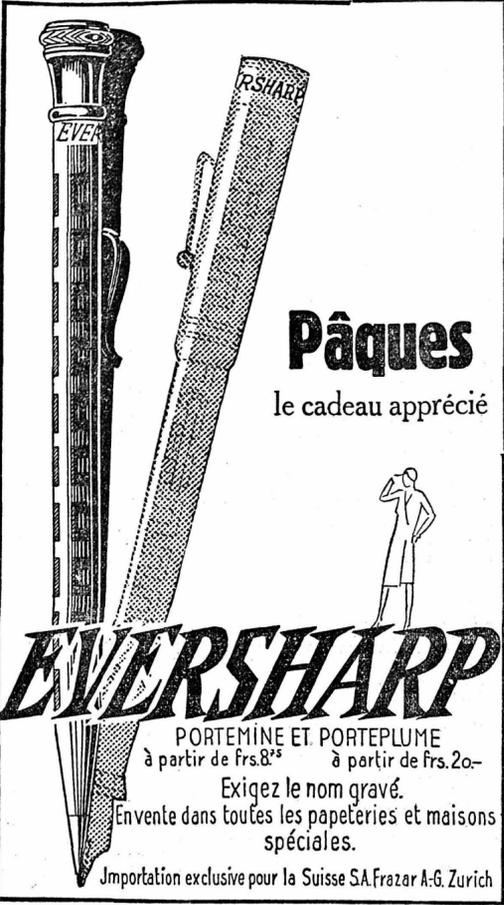
Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

Les entrepreneurs zuricois s'occupent mercredi de ces demandes qu'ils déclareront selon ne veulent pas traiter avec un groupe de grévistes. En revanche, les pourparlers en cours avec le syndicat concernant le renouvellement du contrat de travail seront poursuivis et l'on espère arriver à une entente.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Abonnement dans la Suisse celtique : 3 mois 3 fr. 75, 6 mois 7 fr. 50, 1 an 15 fr. CARNET DU JOUR. CINEMAS. Théâtre : Son meilleur ami. Casino : Le chien de Baskerville. Apollo : La symphonie nuptiale. Palace : La piste de 1893.



Pâques
le cadeau apprécié

EVERSHARP
PORTEMINE ET PORTEPLUME
à partir de frs. 8.²⁵ à partir de frs. 20.-
Exigez le nom gravé.
En vente dans toutes les papeteries et maisons spéciales.
Importation exclusive pour la Suisse S.A. Frazer A.G. Zurich

Conservation des œufs
Silicate de soude « Eyoline »
DROGUERIE VIÉSEL
NEU-HÂTEL
Seyon 18 - Grand'Rue 9
5% S. E. N. & J. 5%

Café des fêtes
Cet excellent mélange avec Moka d'Arabie est de nouveau en vente au prix de fr. 3.- le 1/2 kilo jusqu'à Pâques.
Rôtisserie de cafés L. PORRET

Pâtisserie-Tea-room
très bien établie et située avantageusement, à Yverdon, à vendre pour cause de départ. - S'adresser J. Pilloud, notaire, Yverdon.

ROMANEL
La perle des eaux de table

Dépôt: **Seinet, Fils**
NEUCHÂTEL Téléphone 71

Librairie - Papeterie
SANDOZ-MOLLET
Rue du Seyon 2 - Téléph. 18.04
Beaux choix dans tous les articles pour
CADEAUX DE COMMUNION ET DE PÂQUES

A la Ménagère
2, Place Purry NEUCHÂTEL Téléphone 714
Sacs de touristes - Ustensiles pour les courses
Outils de jardin, arrosoirs toutes grandeurs
Petits paniers pour les œufs et grand choix d'articles nickelés et autres pour cadeaux de Pâques - Belle exposition
Timbres escompte N. et J. 5%

Vient de paraître
André Borel
Le Robinson de la Red Deer
Le beau cadeau pour les fêtes de Pâques. Livre à recommander aux jeunes.
1 volume fr. 3.-
Gustave Henriod, pasteur, «MON CHRIST» - Fr. 4.50
Chez tous les libraires
EDITIONS VICTOR ATTINGER - NEUCHÂTEL

Tissus classiques et fantaisie pour lingerie
Edmond BERGER Rue Saint-Maurice 2 premier étage

Bon café A VENDRE
en village industriel du Jura, à vendre à bas prix: cause de départ. S'adresser J. Pilloud, not., YVERDON.
un camion à ressort, un char à échelle, un hache-paille, chez Fritz Roth, Pertuis du Soc 28, YVERDON.

La grande baisse sur la laine
La preuve c'est qu'actuellement: notre première série en vêtements 30.- pour messieurs et jeunes gens est à fr. 130.- et notre complet le plus cher, pure laine peignée en fantaisie, noir, bleu, etc. est à fr. 130.-
Manteaux mi-saison de fr. 35.- à fr. 120.-
A. MOINE-GERBER - PESEUX

Café-restaurant
brasserie (un des meilleurs d'Yverdon), à vendre, dans belle situation et à de bonnes conditions. - S'adresser à J. Pilloud, notaire, Yverdon.

NOUVEAU CHOIX DE SOUS-VÊTEMENTS ET PYJAMAS
chez **GUYE-PRÊTRE**
Saint-Honoré - Numa Droz

FLEET FOOT
Souliers de tennis, canevas blanc, semelles pur crêpe pour dames. 8.50 pour messieurs 9.50
5% Timbres du S. E. N. & J.

MAISON AYANT INTRODUIT LA MARQUE «FLEET-FOOT» DÈS SES DÉBUTS, EN SUISSE
La Rationnelle Chaussures (Ch. Fauconnel) S.A.
SIEGE DE L'HÔPITAL 11 NEUCHÂTEL RUE DU SEYON 8

BARBEY & C^{ie}
MERCIS NEUCHÂTEL BONNETIERS
CRAVATES
GRAND ASSORTIMENT
S. E. N. & J. 5% T. E. N. & J. 5%

La semelle crêpe caoutchouc naturel
LEPNEU DU PIÉTON
SOUPLE, REPOSANTE, ÉCONOMIQUE
Indispensable pour chaussures d'ENFANTS et de SPORT.

Articles pour Messieurs
Grand choix à prix avantageux

Chemises fantaisie avec deux cols, jolis dessins, 5.95	4.75
Chemises fantaisie avec deux cols, dessins nouveaux, 7.50	6.25
Chemises percale unie avec deux cols, teintes mode	5.95
Chemises popeline unie avec 2 cols, belle qualité, 15.- 12.50	8.20
Chemises popeline fantaisie, avec 2 cols, dessins riches, 16.- 14.-	10.50
Chemises blanches devant reps ou silking, 12.40 10.50 9.50	7.50
Chemises poreuses devant couleur ou blanc, 5.50 4.30	3.75
Chemises de nuit toile blanche avec et sans cols, 8.90 7.60 6.15	5.90
Pyjamas zéphyr et popeline fantaisie, 24.75 18.25	14.40

Gravates longues à nouer, jolis dessins, 2.95 2.25 1.95 1.45	-.95
Gravates longues à nouer, ravissants dessins nouveauté 5.20 4.20 3.95	3.50
Gravates longues avec pochettes, dessins riches, 5.75	4.95
Pochettes grand choix, jolis dessins, 2.25 1.95 1.50 1.-	-.55
Cols souples reps blanc, 1.10 -.95 -.65	-.40
Cols doubles façons modernes, 1.20 1.10	-.95
Ceintures caoutchouc beige, gris, brun, 1.10	-.90
Ceintures cuir unies et fantaisie, 4.50 3.50 2.60 2.10	1.40
Bretelles pattes tresse élastique et cuir, 3.50 2.95 2.50 1.95	1.65

Galeçons jersey coton écreu, 4.30	3.60
Galeçons jersey coton blanc, 5.20 4.50	4.10
Galeçons tricot coton écreu, 5.- 4.40	3.60
Gamisoles jersey coton blanc, sans manches, 1.75 1.50	1.35
Gamisoles jersey coton blanc, petites manches, 2.- 1.80	1.70

Chaussettes fantaisie fil d'Ecosse, 2.75 2.10 1.85	1.40
Chaussettes fantaisie fil et soie, 3.75 2.95	2.25
Chaussettes coton tricoté, 1.90 1.50	-.85
Chaussettes coton fantaisie, 1.25 -.95	-.60

Chapeaux feutre couleurs et noirs, 5.90	4.50
Chapeaux feutre couleurs, bord relevé	6.95
Chapeaux feutre bord plat et relevé	9.50
Casquettes fantaisie et foncées, 4.20 3.75	2.95
Casquettes fantaisie, dernière nouveauté, 7.- 6.- 5.40	4.50

Pour Pâques!
du plaisir et de la joie avec nos nouveaux
DISQUES
25 cm. deux côtés 2.50 1.95 (Danses modernes jazz-band)
DISQUES Radio-Bell-Broadcast
20 centimètres, jouant aussi longtemps qu'un disque de 25 centimètres de diamètre 2.50
Demandez nos disques **KALLIOPE** 3.95 2.95 25 centimètres . . .
NOUVEAU RÉPERTOIRE
GRANDS MAGASINS
Au Sans Rival
PLACE PURRY - P. Gonsel-Henrioud S. A. NEUCHÂTEL

SWAN
No. 230
Le plus fin cadeau, le plus personnel, c'est la plume-réservoir SWAN No. 230 à remplissage automatique. Porte-plume poli brillant, trois anneaux dorés, capsule marbrée.
Avec crochet pour messieurs Fr. 35.- Sans crochet, pour dames Fr. 30.-
Papeterie
Delachaux & Niestlé S. A.
4, rue de l'Hôpital

TENNIS semelles crêpe
Richelieu et brides, 36/48 6.90
Richelieu 44/46 7.80
Timbres-escompte
CHAUSSURES PÉTREMAND
SEYON 2 - NEUCHÂTEL

